



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Céreq ÉTUDES

41
2023

Après l'enseignement
supérieur... des parcours
professionnels marqués
par la crise sanitaire

Enquête 2020 auprès de la
Génération 2017

Dominique EPIPHANE, Fanette MERLIN,
Emmelie-Louise WIERUP

Table des matières

Introduction	3
Méthodologie	4
1. Les profils des jeunes ayant quitté l'enseignement supérieur en 2017	6
1. Qui sort à quel niveau ?	6
2. Caractéristiques sociodémographiques	7
3. Parcours scolaire	8
3.1. <i>Bagage scolaire des jeunes à leur entrée sur le marché du travail</i>	8
3.2. <i>Les motifs d'arrêt des études</i>	10
4. Logement, financement et travail en cours d'études	13
4.1. <i>Logement pendant les études</i>	13
4.2. <i>Financement en cours d'études</i>	14
4.3. <i>Travail en cours d'études</i>	16
5. Zoom sur les étudiant·es étranger·es.....	16
2. Les trajectoires professionnelles en début de vie active des sortant·es de l'enseignement supérieur 21	
1. Pour la majorité, des parcours dominés par l'emploi.....	22
2. Mais pour plus d'un quart, des parcours en suspens	22
3. Au-delà du diplôme, des spécificités	23
3.1. <i>Les caractéristiques des jeunes</i>	23
3.2. <i>Les caractéristiques propres à la formation de sortie</i>	24
4. La qualité des emplois occupés après trois ans de vie active.....	25
4.1. <i>Statuts d'emploi</i>	25
4.2. <i>Salaires</i>	26
4.3. <i>Positions professionnelles</i>	26
5. Facteurs explicatifs de la probabilité d'emprunter la trajectoire et d'occuper les positions professionnelles les plus favorables.....	26
3. L'arrivée de la crise sanitaire	28
1. L'impact du premier confinement sur l'activité.....	28
1.1. <i>Un rebond immédiat du chômage</i>	28
1.2. <i>Une variation très inégale du volume de travail</i>	28
1.3. <i>Ces jeunes qui ont quitté leur emploi pendant ou après le premier confinement</i>	30
2. Le bouleversement du travail avec l'arrivée du confinement	31
2.1. <i>Description des modifications déclarées</i>	32
2.2. <i>Une typologie d'expériences professionnelles au démarrage de la crise covid</i>	34
2.3. <i>Quels déterminants de ces bouleversements ?</i>	37
Conclusion	39
Bibliographie	40
Table des illustrations	41
Annexes	42
Annexe 1. Qualité de l'emploi occupé après trois ans de vie active	43
Annexe 2. Estimation de la probabilité d'emprunter la trajectoire d'accès rapide et durable à l'EDI (tous sortants du supérieur).....	44

Annexe 3. Estimation de la probabilité d'emprunter la trajectoire d'accès rapide et durable à l'EDI et d'avoir passé au moins les trois quarts du parcours en tant que cadre (champ diplômés du supérieur long)	46
Annexe 4. Estimation de la probabilité d'être dans la première trajectoire et d'avoir passé au moins les trois quarts du parcours d'emploi en tant que cadre ou PI (champ diplômés supérieur court)	48
Annexe 5. ACM : description des axes et représentation en plan	50
Annexe 6. Estimation de la probabilité de ne pas avoir travaillé durant le premier confinement, et de ne pas avoir bénéficié du chômage partiel, parmi les jeunes en emploi en mars 2020	53
Annexe 7. Estimation de la probabilité de n'avoir pas travaillé du tout pendant le premier confinement et d'avoir bénéficié du chômage partiel, parmi les jeunes en emploi en mars 2020	55
Annexe 8. Estimation de la probabilité d'avoir travaillé plus durant le premier confinement, parmi les jeunes en emploi en mars 2020	57
Annexe 9. Estimation de la probabilité d'avoir connu des congés imposés durant le premier confinement, parmi les jeunes en emploi en mars 2020	59
Annexe 10. Estimation de la probabilité d'avoir connu une baisse de revenu durant le premier confinement, parmi les jeunes en emploi en mars 2020	61
Annexe 11. Estimation de la probabilité d'avoir connu du chômage partiel durant le premier confinement, parmi les jeunes en emploi en mars 2020	63
Annexe 12. Estimation de la probabilité d'avoir télétravaillé durant le premier confinement, parmi les jeunes en emploi en mars 2020	65
Annexe 13. Estimation de la probabilité d'avoir ressenti une dégradation des conditions de travail lors du premier confinement, parmi les jeunes en emploi en mars 2020 et toujours dans le même emploi à la date d'enquête	67
Annexe 14. Estimation de la probabilité d'avoir changé d'emploi entre le début du confinement et la date d'enquête (jeunes en emploi à la date d'enquête)	69
Annexe 15. Estimation de la probabilité d'avoir quitté ou perdu son emploi entre le premier confinement et la date d'enquête (jeunes en emploi en mars 2020)	71
Annexe 16. Situation occupée en octobre 2020	73

Introduction

En 2017, les jeunes qui se sont présenté·es sur le marché du travail étaient globalement plus diplômé·es que celles et ceux des générations précédentes, et se sont révélé·es ainsi mieux loti·es en termes d'insertion professionnelle (Couppié, Gaubert & Personnaz, 2022). Comme pour les générations précédentes, les jeunes issu·es de l'enseignement supérieur en 2017 se sont plus rapidement et plus favorablement inséré·es professionnellement que les jeunes de l'enseignement secondaire et ce, d'autant plus que leur niveau d'études était élevé (Merlin & Wierup, 2022). Mais, en 2020, au cours de leur troisième année de vie active, alors que globalement la baisse du chômage et les créations d'emplois s'étaient affirmées, ces jeunes ont dû faire face, comme les autres, à l'épidémie du covid-19 et au confinement mis en place par le gouvernement. Ce contexte exceptionnel est venu contrarier la tendance générale à l'amélioration de la situation des jeunes sur le marché du travail en marquant un coup d'arrêt brutal aux embauches et un coup de frein net aux mobilités professionnelles (Couppié, Gaubert & Personnaz, 2022).

Cette étude retrace les parcours de formation et les premiers pas sur le marché du travail des 59% de jeunes qui ont quitté le système scolaire en 2017 à l'issue d'une formation de l'enseignement supérieur. Si leur insertion professionnelle reste plus favorable que celle des sortant·es de l'enseignement secondaire, l'étude rendra néanmoins compte de la grande diversité des parcours professionnels en début de carrière. Nous verrons en effet que la spécificité de chaque diplôme (en termes de niveau et de spécialité), les caractéristiques individuelles, celles du secteur d'enseignement et des voies de formation interviennent également sur les trajectoires en début de vie active.

Dans une première partie, nous proposons de décrire l'hétérogénéité des profils de sortant·es, à la fois en termes de caractéristiques individuelles et de celles de leurs formations.

La deuxième partie permettra de faire le lien entre ces différents profils et les types de trajectoires d'insertion professionnelle qu'elles et ils auront connu au cours de leurs trois premières années sur le marché du travail. Il s'agira d'identifier les principaux facteurs qui président aux différents cheminements observés. Si cette typologie des trajectoires permet bien de rendre compte des temps d'accès à – et la stabilisation dans – l'emploi, elle ne dit rien en revanche de la qualité des emplois effectivement atteints au bout des trois années. Il s'agira donc également d'estimer cette qualité à partir de plusieurs indicateurs tels que la catégorie socio-professionnelle, le salaire ou le temps de travail.

Enfin, dans une troisième partie, nous nous attacherons à mesurer l'impact du confinement du printemps 2020 sur leur activité professionnelle et verrons que ce sont essentiellement les segments d'emploi (secteur d'activité, statut...), plutôt que les niveaux de diplôme qui expliquent le bouleversement de leurs conditions de travail.

Méthodologie

Les données de l'enquête Génération 2017¹ conduite en 2020-2021 sont représentatives au niveau national des individus primo-sortants de formation initiale durant l'année scolaire 2016-2017, tous niveaux de diplômes confondus. Plus de 25 000 jeunes ont été interrogé-es entre septembre 2020 et mars 2021 sur leur parcours scolaire et leurs trois premières années de vie active, à l'aide d'un calendrier mensuel qui retrace finement leurs activités au cours de la période. L'enquête vise ainsi à étudier les différences de conditions d'accès à l'emploi en fonction de la formation initiale et de diverses caractéristiques individuelles, permettant d'analyser le parcours professionnel des jeunes durant leurs trois premières années de vie active. Parmi l'échantillon des 25 152 personnes ayant rempli un questionnaire complet et exploitable, 15 779 sont issues d'une formation de l'enseignement supérieur et au sein de ces dernières, 7 981 ont répondu au module sur les séjours à l'étranger.

Le champ de l'enquête Génération 2017 présente plusieurs évolutions par rapport aux précédentes éditions :

- Les jeunes ayant repris des études dans les 16 mois suivant l'année scolaire 2016-2017 sont exclus car considéré-es en poursuite d'études (contre 11 mois dans les précédentes enquêtes Génération) ;
- Les jeunes résidant à l'étranger à la date d'interrogation sont à présent intégré-es au champ de l'enquête ;
- Les contrats de professionnalisation à visée diplômante intervenant dans la continuité du parcours scolaire initial sont désormais considérés comme de la formation initiale au même titre que les contrats d'apprentissage.

Le dispositif Génération relève de la statistique publique ; historiquement administrée par téléphone, l'enquête est désormais proposée par internet ou téléphone. Sa passation ayant démarré à l'automne 2020, un module covid a pu être intégré au questionnaire afin d'étudier l'impact du premier confinement sur l'emploi des jeunes, sur leurs conditions de travail ainsi que les inflexions qu'ils ont pu apporter à leurs projets professionnels. La seconde interrogation de la Génération 2017 interviendra en 2023 : elle permettra d'observer les effets de la crise sanitaire sur l'emploi des jeunes depuis son déclenchement et pendant les trois années qui ont suivi, et ce, mensuellement – donc au plus proche de l'évolution des politiques mises en œuvre par les décideurs dans ce contexte inédit.

La diversité des parcours suivis par les jeunes au cours de la période d'insertion est mise en lumière grâce à une méthode statistique de classification dont le résultat donne un panorama de trajectoires-types dessinant l'insertion des jeunes de cette Génération. Ces dernières sont présentées de façon détaillée dans deux publications récentes du Céreq (Céreq, à paraître ; Merlin & Wierup, 2022). Pour décrire au mieux le sous-champ de population visé par cette étude (les jeunes sortis de l'enseignement supérieur), un regroupement est effectué entre certaines trajectoires similaires : au total, sept parcours types permettent de synthétiser les parcours des sortant-es de l'enseignement supérieur en début de vie active, constitués de premières expériences d'emploi ou d'allers-retours entre l'emploi et le chômage, l'inactivité ou le retour en études ou en formation.

Le recours à la modélisation statistique permet d'identifier l'effet propre (ou « effet net ») « toutes choses égales par ailleurs » de chacune des variables explicatives sur un phénomène donné. Pour éclairer les facteurs qui conditionnent les trajectoires professionnelles des jeunes ainsi que la façon dont ils et elles ont traversé le premier confinement, plusieurs modèles ont été réalisés sous forme de régressions binomiales. Ces estimations sont exécutées avec une pondération normalisée. Elles tiennent compte à la fois d'informations contextuelles et sociodémographiques. L'ensemble des variables intégrées aux analyses ainsi que leurs résultats détaillés sont présentés en annexes.

Pour appréhender l'effet du premier confinement sur l'emploi des jeunes, une classification d'expériences-types a été construite à partir d'une analyse en composantes multiples (ACM), suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH). Le champ de cette typologie est restreint aux jeunes ayant travaillé pendant le premier confinement et ayant occupé le même emploi entre le démarrage de ce confinement et la date d'interrogation. Les variables actives, constitutives des classes, sont les modalités de travail connues lors du

¹ Cette enquête a bénéficié du financement du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour permettre une représentation plus forte et des analyses plus détaillées des répondants à l'enquête sur le champ des sortants de l'enseignement supérieur.

premier confinement ainsi que la dégradation ressentie ou non des conditions de travail. Le détail de l'ACM figure en Annexe 5.

En fin de première partie, un focus sur les étudiant·es étranger·es mobilise plusieurs catégories dont voici les définitions :

- *Étudiant·es étranger·es « résident·es »* : jeunes de nationalité étrangère, résidant en France au moment du baccalauréat
- *Étudiant·es étranger·es « en mobilité internationale »* : jeunes de nationalité étrangère, résidant à l'étranger au moment du baccalauréat
- *Étudiant·es « français·es »* : jeunes de nationalité française, résidant en France ou à l'étranger au moment du baccalauréat

Les étudiant·es étranger·es interrogé·es dans le cadre de l'enquête Génération sont majoritairement ceux et celles qui vivent en France au moment de l'enquête : 91 %. Cela est notamment lié à l'impossibilité d'enrichir des coordonnées à l'international, ce qui empêche de joindre ceux et celles résidant à l'étranger au moment de l'enquête et ayant changé de coordonnées depuis la sortie des études, trois ans auparavant.

1. Les profils des jeunes ayant quitté l'enseignement supérieur en 2017

1.1. Qui sort à quel niveau ?

En 2017, environ 745 000 jeunes ont quitté le système éducatif dont 59 % sont sorti-es d'une formation de l'enseignement supérieur (que ce soit avec ou sans diplôme). Celles et ceux qui ont réussi à y obtenir un diplôme représentent 46 % de la Génération ; plus précisément, 40 % des hommes et 52 % des femmes.

À la sortie de l'enseignement supérieur, 22 % des jeunes entrent sur le marché du travail sans avoir obtenu de diplôme supérieur au baccalauréat, 39 % avec un diplôme de l'enseignement supérieur court et 39 % avec un diplôme de l'enseignement supérieur long (Tableau 1). La part de non-diplômé-s est plus importante parmi les hommes (25 %) que parmi les femmes (19 %). Celles-ci sont également beaucoup plus nombreuses à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur court (+5 points), l'écart étant moins net à l'issue du supérieur long (seulement 1 point d'écart).

À un niveau plus détaillé, trois niveaux de sortie concentrent une grande part des sortant-es : les non-diplômé-es de l'université (12 %), les diplômé-es d'un BTS de spécialité tertiaire (10 %) et les diplômé-es d'un master de lettres, de langues ou de sciences humaines et sociales (cette agrégation rassemblant 15 % des sorties).

Tableau 1 • Niveau d'études des jeunes sortant-es de l'enseignement supérieur de la Génération 2017

	Hommes	Femmes	Ensemble
Non-diplômé-es de l'université	14	11	12
Non-diplômé-es de BTS	8	5	7
Non-diplômé-es (autres)	4	3	3
Non-diplômé-es du supérieur	25	19	22
BTS tertiaire	8	12	10
BTS indus	8	1	4
DUT tertiaire	1	1	1
DUT indus	1	0	1
Autre bac+2	1	1	1
Bac+2/3/4 santé social	1	8	5
Licence professionnelle tertiaire	4	4	4
Licence professionnelle indus	5	2	3
Licence générale LLSH	4	7	6
Licence générale ST	1	1	1
Autre bac+3/4	3	4	3
Diplômé-es du supérieur court	37	42	39
Master arts, LLSH	4	10	7
Master droit, sciences politiques	2	3	2
Master éco, gestion, AES	6	6	6
Master sciences (dont staps & santé)	7	4	5
Autre bac+5	3	5	4
École de commerce	5	5	5
École d'ingénieurs	7	4	5
Doctorat santé	1	2	2
Doctorat hors santé	2	1	2
Diplômé-es du supérieur long	38	39	39
	100	100	100

Lecture : parmi les jeunes hommes sortis de l'enseignement supérieur en 2017, 14% ont quitté cette année-là une formation universitaire sans y avoir obtenu de diplôme. Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

1.2. Caractéristiques sociodémographiques

En lien avec le nombre d'années d'études, l'âge augmente avec le niveau de diplôme atteint. Une exception se situe au niveau du master arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales (LLSH), dont les lauréat-es sont plus âgé-s que celles et ceux des autres diplômes de niveau bac+5, avec un âge médian de 25 ans (Tableau 2).

Tableau 2 • Caractéristiques sociodémographiques des jeunes ayant quitté l'enseignement supérieur en 2017

	Age médian en 2017	Part de femmes	Part de jeunes issu-es* d'un QPV**	Part de jeunes ayant au moins un parent cadre
Non-diplômé-es de l'université	21	50	10	28
Non-diplômé-es de BTS	21	45	10	24
Non-diplômé-es (autres)	21	48	7	34
Sans diplôme du supérieur	21	48	9	27
BTS tertiaire	21	66	8	26
BTS indus	21	19	4	26
DUT tertiaire	21	49	6	24
DUT indus	21	30	9	31
Autre bac+2	23	58	7	41
Bac+2/3/4 santé social	23	89	4	37
Licence professionnelle tertiaire	22	58	5	35
Licence professionnelle indus	22	30	4	34
Licence générale LLSH	23	67	8	36
Licence générale ST	23	43	7	43
Autre bac+3/4	24	61	6	41
Diplômé-es du supérieur court	22	58	6	32
Master arts, LLSH	25	73	6	50
Master droit, sciences politiques	24	66	5	53
Master éco, gestion, AES	24	54	6	45
Master sciences (dont staps & santé)	24	42	8	46
Autre bac+5	25	62	6	47
École de commerce	24	56	4	60
École d'ingénieurs	24	38	4	59
Doctorat santé	29	63	4	66
Doctorat hors santé	28	42	6	61
Diplômé-es du supérieur long	24	56	6	52
<i>Ensemble sortant-es du supérieur</i>	23	55	7	39
<i>Ensemble Génération 2017</i>	21	51	9	29

* Résidence à la fin des études

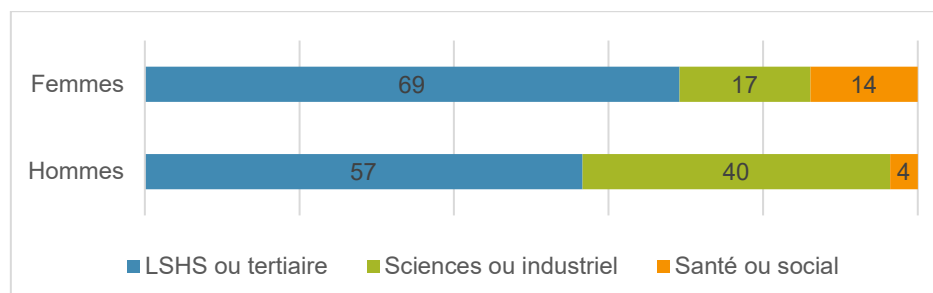
** Quartier prioritaire de la politique de la ville

Lecture : la moitié des jeunes sorti-es sans diplôme de l'université en 2017 avaient au moins 21 ans en 2017. À ce même niveau de sortie, on trouvait 50% de femmes. Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

La répartition femmes/hommes varie selon les niveaux, les diplômes et les spécialités de formation. Bien qu'elles soient majoritaires à la sortie de l'enseignement supérieur (55 %), les femmes sont toujours nettement minoritaires dans les formations industrielles et de l'ingénieur. Ainsi, seulement 19 % des diplômé-es d'un BTS industriel et 38 % des écoles d'ingénieurs sont des femmes. Tous niveaux du supérieur confondus, 69 % des

jeunes femmes sont issues d'une formation des spécialités du tertiaire ou de langues, lettres, sciences humaines et sociales (LLSH) ; 14 % sortent d'une formation de la santé ou du social et seulement 17 % de formations scientifiques, industrielles ou techniques (tandis que ces formations concernent 40 % des hommes) (Figure 1).

Figure 1 • Spécialité de formation des hommes et des femmes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017



Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

Enfin, la part de jeunes issu-es d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) dessine, avec la part d'enfants de cadre, la hiérarchie socio-scolaire habituellement observée à la sortie du système éducatif, le niveau de diplôme atteint étant toujours fortement corrélé à l'origine sociale. La part de jeunes dont au moins un des parents est cadre n'est que 26 % parmi les titulaires d'un BTS. Elle atteint respectivement 59 % et 60 % parmi les diplômé-es des écoles d'ingénieurs ou de commerce et culmine à 66 % pour les doctorats en santé (Tableau 2).

1.3. Parcours scolaire

1.3.1. Bagage scolaire des jeunes à leur entrée sur le marché du travail

Le Tableau 3 décrit les éléments relatifs au parcours scolaire des jeunes ayant intégré pour la première fois le marché du travail en 2017.

Parmi les jeunes sortis sans diplôme de l'enseignement supérieur, 10 % avaient redoublé une classe de primaire (contre seulement 2 % des titulaires d'un diplôme du supérieur long). De manière constante, on note que les destinées scolaires demeurent nettement marquées par le type de baccalauréat obtenu pour les sortant-es de l'enseignement supérieur : la part de titulaires d'un baccalauréat professionnel est de 23 % parmi les jeunes sans diplôme, contre 17 % des titulaires d'un diplôme du supérieur court et seulement 1 % du supérieur long. De même, la proportion de mentions « Bien » ou « Très bien » au baccalauréat est fortement liée aux types d'études suivies, les filières industrielles, scientifiques et techniques étant celles qui recrutent le plus fréquemment ce type de bachelier-es.

Conséquence d'une suite de réformes entamées il y a trente ans et visant à faciliter l'accès à l'alternance, cette voie d'enseignement occupe désormais une place non négligeable au sein de l'enseignement supérieur, puisqu'un-e jeune sur cinq en est issu-e. Elle concerne particulièrement la licence professionnelle (la moitié des sortant-es) et le BTS (presque un tiers), plus particulièrement dans les spécialités industrielles. Toutefois, l'alternance ne se cantonne pas au supérieur court. Ainsi, en 2017, 40 % des diplômé-es de master économie, gestion ou AES, 31 % des écoles de commerce et 20 % de celles d'ingénieurs ont suivi cette voie. Si elle concerne, parmi les diplômé-es de l'enseignement supérieur long, presque autant les femmes (21 %) que les hommes (23 %), elle est beaucoup plus fréquente chez ces derniers dans le supérieur court (31 % contre 21 % de leurs consœurs).

L'enseignement privé occupe également une place importante dans ce paysage : 27 % des sortant-es de l'enseignement supérieur, dans des proportions équivalentes chez les femmes et les hommes, ont quitté en 2017 une formation du secteur privé, une part qui varie selon les formations, représentant par exemple 46 % des BTS tertiaires mais seulement 4 % des masters en droit ou sciences politiques.

Tableau 3 • Parcours scolaire des jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

	Redoublement avant la sixième	Type de baccalauréat			Mention B ou TB au bac	Sortant-es d'alternance	Apprenti-es parmi les alternant-es	Contrats de professionnalisation parmi les alternant-es	Secteur privé
		Général	Technologique	Professionnel					
Non-diplômé-es de l'université	7	71	19	10	11	1	<i>ns</i>	<i>ns</i>	1
Non-diplômé-es de BTS	17	16	29	55	10	24	76	24	42
Non-diplômé-es (autres)	2	62	28	8	18	7	<i>ns</i>	<i>ns</i>	40
Non-diplômé-es du supérieur	10	53	23	23	12	9	77	23	19
BTS tertiaire	6	30	42	28	17	28	50	50	46
BTS indus	9	16	37	48	21	31	92	8	33
DUT tertiaire	3	59	36	4	23	13	<i>ns</i>	<i>ns</i>	9
DUT indus	1	57	39	4	30	14	<i>ns</i>	<i>ns</i>	3
Autre bac+2	6	65	23	10	20	19	<i>ns</i>	<i>ns</i>	22
Bac+2/3/4 santé social	4	66	29	4	20	4	<i>ns</i>	<i>ns</i>	32
Licence professionnelle tertiaire	5	52	32	14	24	48	62	38	23
Licence professionnelle indus	5	49	37	13	25	53	79	21	9
Licence générale LLSH	4	78	15	5	22	6	<i>ns</i>	<i>ns</i>	11
Licence générale ST	2	78	12	6	33	7	<i>ns</i>	<i>ns</i>	17
Autre bac+3/4	3	73	17	7	25	31	17	83	55
Diplômé-es du supérieur court	5	51	31	17	21	25	62	38	30
Master arts, LLSH	3	85	8	1	37	9	78	22	11
Master droit, sciences politiques	1	91	3	0	40	12	<i>ns</i>	<i>ns</i>	4
Master éco, gestion, AES	2	77	11	2	39	41	64	36	24
Master sciences (dont staps & santé)	2	76	11	1	37	17	66	34	8
Autre bac+5	3	81	13	3	36	38	10	90	41
École de commerce	2	81	12	2	38	31	51	49	95
École d'ingénieurs	1	84	8	1	62	20	89	11	29
Doctorat santé	4	97	1	0	65	0	<i>ns</i>	<i>ns</i>	1
Doctorat hors santé	0	76	3	0	65	0	<i>ns</i>	<i>ns</i>	5
Diplômé-es du supérieur long	2	82	9	1	43	22	57	43	28
<i>Ensemble sortant-es du supérieur</i>	<i>5</i>	<i>63</i>	<i>21</i>	<i>12</i>	<i>28</i>	<i>20</i>	<i>61</i>	<i>39</i>	<i>27</i>
<i>Ensemble Génération 2017</i>	<i>14</i>	<i>53</i>	<i>20</i>	<i>24</i>	<i>24</i>	<i>24</i>	<i>78</i>	<i>22</i>	<i>30</i>

ns : pourcentage non significatif en raison d'effectifs insuffisants

Lecture : 7% des jeunes sorti-es sans diplôme de l'université en 2017 avaient redoublé avant leur classe de sixième.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

1.3.2. Les motifs d'arrêt des études

L'enquête Génération permet de savoir pour quelle(s) raison(s) les jeunes sont sorti.es du système éducatif (Tableau 4).

Le motif « refusé dans une formation » apparaît plus souvent en cas de sortie non diplômée mais également après un DUT ou encore une licence générale. Le poids de ce motif à l'issue de ces deux derniers diplômes suggère les effets respectifs de la sélection en licence professionnelle et en master. La sélection en master 1 ayant été introduite en 2017, il s'agit ici de la première cohorte concernée par cette épreuve qui existait auparavant de façon moins formelle entre le master 1 et le master 2.

Parmi l'ensemble des jeunes ayant déclaré avoir interrompu leurs études à cause d'un refus dans une formation ou de l'échec à un concours, 31 % auraient souhaité poursuivre en master, 22 % en licence professionnelle, et 20 % dans une « autre formation » (Tableau 4).

Tableau 4 • Formation demandée par les jeunes ayant interrompu leurs études en raison d'un refus dans cette formation

Licence générale	8
Licence professionnelle	22
Formation dans le domaine sanitaire et social	6
Master	31
École d'ingénieurs	2
École de commerce	3
Autres formations	20
BTS	6
Doctorat	3

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti.es de l'enseignement supérieur en 2017 en raison d'un refus dans une formation (ou de l'échec à un concours)

Fortement concerné.es par l'apprentissage, les jeunes sortant.es de BTS ou de DUT sont plus nombreux que les autres à déclarer avoir interrompu leurs études parce qu'ils n'avaient pas trouvé d'employeur pour poursuivre dans une formation en alternance.

La question de l'accessibilité géographique des masters et des licences professionnelles apparaît à travers la prévalence de jeunes sorti.es diplômé.es de BTS, DUT ou licence générale ayant arrêté leurs études car « la formation souhaitée n'existait pas à proximité ».

Enfin, l'incidence du contexte « personnel et familial » dans l'arrêt des études apparaît très liée au niveau d'études atteint : cet obstacle concerne un tiers des sortant.es sans diplôme, un cinquième des sortant.es de licence générale, contre seulement 5 % des diplômé.es du supérieur long. De même, le fait d'avoir arrêté ses études pour des « raisons financières » concerne de moins en moins de jeunes au fur et à mesure que le niveau d'études augmente, à l'exception des jeunes sortis après une licence générale en LSHS, dont plus d'un quart a cessé ses études, faute de moyens financiers.

Tableau 5 • Motif d'arrêt des études selon le plus haut diplôme

	Lassitude de faire des études	Niveau de diplôme souhaité atteint	Résultats insuffisants pour poursuivre dans la filière souhaitée	Refusé dans une formation ou à un concours	Pas trouvé d'employeur pour une formation en alternance	Pour entrer dans la vie active ou avait trouvé un emploi	Formation souhaitée n'existait pas à proximité	Raisons personnelles ou familiales	Raisons financières
Non-diplômé-es de l'université	58	9	47	13	8	59	9	35	33
Non-diplômé-es de BTS	63	29	39	11	12	71	8	25	20
Non-diplômé-es (autres)	42	29	25	13	10	58	5	32	27
Non-diplômé-es du supérieur	57	18	41	12	9	63	8	32	28
BTS tertiaire	56	66	10	9	16	83	7	15	24
BTS indus	59	75	13	11	16	85	8	15	18
DUT tertiaire	53	55	12	15	20	70	7	15	23
DUT indus	53	51	16	15	13	70	6	18	19
Autre bac+2	36	68	14	4	2	83	5	14	25
Bac+2/3/4 santé social	19	95	6	2	1	90	1	4	11
Licence professionnelle tertiaire	53	80	9	6	5	90	4	10	21
Licence professionnelle indus	53	85	8	5	4	95	3	9	17
Licence générale LLSH	53	52	16	14	6	70	6	20	26
Licence générale ST	44	47	20	20	5	61	12	19	18
Autre bac+3/4	44	69	12	11	5	82	6	16	21
Diplômé-es du supérieur court	49	71	11	9	9	83	6	13	20
Master arts, LLSH	25	93	4	6	2	84	2	7	16
Master droit, sciences politiques	27	89	6	12	3	86	3	7	17
Master éco, gestion, AES	24	94	5	1	3	89	1	4	10
Master sciences (dont staps & santé)	25	93	4	4	3	86	2	5	11
Autre bac+5	18	97	3	3	2	87	2	4	9
École de commerce	17	96	3	1	1	89	0	2	10
École d'ingénieurs	23	97	3	1	1	89	1	3	8
Doctorat santé	7	96	2	1	0	75	0	5	6
Doctorat hors santé	8	96	3	1	0	69	0	5	6
Diplômé-es du supérieur long	22	94	4	3	2	86	1	5	11

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

Certains motifs d'arrêt des études ont été agrégés en un groupe de motifs extrascolaires ne présentant pas de lien direct avec le parcours scolaire (Tableau 6) : la recherche infructueuse d'un « employeur pour une formation en alternance », l'absence de « formation souhaitée à proximité », l'invocation de « raisons personnelles ou familiales » ou encore, de « raisons financières ». Ces motifs extrascolaires concernent particulièrement les jeunes sortis sans diplôme de l'université : près de 6 sur 10 ont vu leur parcours éducatif s'achever pour un motif ne relevant pas de l'ordre scolaire. Parmi les jeunes ayant interrompu leurs études pour un motif extrascolaire, une partie déclare que cet arrêt est intervenu en raison d'un problème d'accès au logement. C'est le cas de 13 % des non-diplômé-es de l'enseignement supérieur, 9 % des diplômé-es du supérieur court et 7 % des diplômé-es du supérieur long. Plus en détail, les jeunes les plus concerné-es par ces problèmes de logement sont les non-diplômé-es de l'université (16 %), les diplômé-es de licence générale LLSH et de BTS tertiaire (11 %).

Une seconde agrégation rassemble les motifs relevant de la sélection scolaire : il s'agit des arrêts d'étude en raison de « résultats insuffisants pour poursuivre », suite à un « refus dans la formation souhaitée » ou bien encore d'un « échec à un concours d'entrée ». Là aussi, certains niveaux de sortie apparaissent particulièrement concernés par la sélection : le DUT, la licence générale - particulièrement la licence scientifique et technique -, et surtout, le niveau de sortie non diplômée de l'enseignement supérieur.

Tableau 6 • Motifs agrégés d'arrêt des études selon le plus haut diplôme

	Motif extrascolaire	Dont problème de logement	Motif extrascolaire uniquement	Motif de sélection scolaire	Motif de sélection scolaire uniquement
Non-diplômé-es de l'université	59		9	51	3,2
Non-diplômé-es de BTS	45		8	43	2,4
Non-diplômé-es (autres)	55		14	34	1,7
Non-diplômé-es du supérieur	54	13	9	46	2,8
BTS tertiaire	44		6	16	1,4
BTS indus	40		2	21	1,1
DUT tertiaire	49		9	25	1,2
DUT indus	40		8	25	4,0
Autre bac+2	37		6	15	0,0
Bac+2/3/4 santé social	14		0	7	0,5
Licence professionnelle tertiaire	31		1	14	0,8
Licence professionnelle indus	24		1	11	0,3
Licence générale LLSH	43		5	25	4,5
Licence générale ST	37		6	31	6,9
Autre bac+3/4	35		4	19	2,8
Diplômé-es du supérieur court	36	9	4	17	1,7
Master arts, LLSH	23		1	9	0,9
Master droit, sciences politiques	24		2	14	1,2
Master éco, gestion, AES	14		1	6	0,2
Master sciences (dont staps & santé)	16		1	7	0,8
Autre bac+5	14		1	6	0,0
École de commerce	12		0	4	0,0
École d'ingénieurs	11		1	4	0,1
Doctorat santé	9		0	2	0,0
Doctorat hors santé	10		1	4	0,2
Diplômé-es du supérieur long	15	7	1	6	0,4

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017

* motif extrascolaire : pas trouvé d'employeur pour une formation en alternance, pas de formation souhaitée à proximité, raisons personnelles ou familiales, raisons financières

** motif de sélection scolaire : résultats insuffisants pour poursuivre, refus dans la formation souhaitée ou échec à un concours

1.4. Logement, financement et travail en cours d'études

1.4.1. Logement pendant les études

Pendant la dernière année de leurs études, un peu plus d'un tiers des jeunes sortant de l'enseignement supérieur vivait chez leurs parents ou dans leur famille. Cette part décroît logiquement avec le niveau d'études, lui-même corrélé avec l'âge : elle est de 53 % pour les jeunes qui sortiront l'année suivante de l'enseignement supérieur sans diplôme, 42 % avec un diplôme de l'enseignement supérieur court et 20 % avec un diplôme de niveau bac+5 ou plus.

Les femmes vivent un peu moins souvent que leurs pairs chez leurs parents, elles sont également moins nombreuses qu'eux à vivre en colocation ou en logement étudiant : à tous les niveaux de formation, elles vivent plus fréquemment dans un logement indépendant que ce soit seule ou en couple (Tableau 7).

Tableau 7 • Hébergement en semaine durant l'année 2016-2017

	Chez vos parents, votre famille			Dans un logement indépendant (seul-e ou en couple)			En colocation			En logement étudiant, foyer, internat ou autre		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Non-diplômé-es du sup	56	50	53	20	27	23	8	7	8	16	16	16
BTS	55	57	56	24	26	25	7	7	7	15	10	13
DUT & autre bac+2	35	35	35	32	42	37	11	8	10	22	15	18
Bac+2/3/4 santé social	ns	38	37	47	45	45	15	9	9	5	9	9
Licence professionnelle	31	29	30	44	48	46	8	9	9	17	14	15
Licence générale	41	35	37	31	37	35	12	12	12	17	16	16
Autre bac+3/4	30	28	28	43	53	49	11	9	10	16	10	13
Diplômé-es du sup. court	43	41	42	33	38	36	9	9	9	16	12	14
Master	23	22	23	41	51	47	18	13	15	19	13	16
Autre bac+5	28	26	27	44	57	52	18	12	15	10	5	7
École de commerce	19	21	21	42	47	45	29	22	25	10	9	10
École d'ingénieurs	14	7	12	32	39	34	29	34	31	25	20	23
Doctorat	3	9	6	76	75	76	13	10	11	8	6	7
Diplômé-es du sup. long	19	20	20	43	52	48	21	16	18	17	12	14
Ensemble	37	35	36	33	41	38	13	11	12	16	13	14

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

Parmi les 36 % de jeunes habitant chez leurs parents pendant leur dernière année d'études, un quart aurait souhaité vivre en dehors de ce domicile familial, notamment celles et ceux préparant leur dernière année dans le supérieur long qui sont un tiers dans ce cas, femmes comme hommes.

La difficulté de trouver un logement a concerné un quart des jeunes qui ont quitté le domicile parental ou qui ont mené des recherches pour le faire. Là encore, ce sont les jeunes qui sont sortis l'année suivante sans diplôme – qui sont également ceux dont les origines sociales sont les plus modestes – qui ont connu le plus de difficultés. De même, si un quart des locataires ont rencontré des problèmes pour payer leur loyer, c'est le cas d'un tiers de ces jeunes non diplômés.

Tableau 8 • Hébergement en semaine durant l'année 2016-2017

	Souhait d'habiter en dehors du domicile familial*			Difficultés d'accès à un logement**			Difficultés pour payer le loyer***		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Non-diplômé·es du sup	29	28	29	26	37	32	26	38	32
Diplômé·es du sup. court	22	23	22	23	24	24	19	24	22
Diplômé·es du sup. long	33	32	33	20	22	21	14	18	16
Ensemble	26	26	26	22	25	24	18	23	21

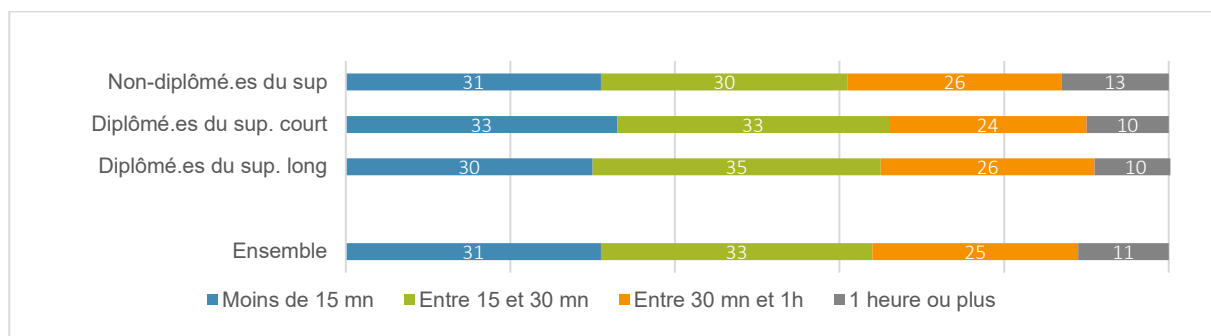
Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : parmi les jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017, * : individus vivant chez leurs parents ou un membre de leur famille.

** : individus ne vivant pas chez leurs parents ou ayant effectué des recherches pour un logement.

*** : individus locataires ou sous-locataires vivant seul·es ou en couple.

Quel que soit leur mode d'habitat, leur logement est le plus souvent à moins de trente minutes de leur établissement de formation. Un peu plus d'un tiers (36 %) ont un temps de trajet plus long, les non-diplômé·es étant plus souvent que les autres dans ce cas (Figure 2).

Figure 2 • Temps de trajet domicile/établissement de formation



Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017

1.4.2. Financement en cours d'études

La famille représente la première ressource des jeunes pendant leurs études supérieures : 64 % déclarent avoir bénéficié de son soutien financier. Cette proportion augmente, au fur et à mesure que s'élève leur niveau de diplôme : elle est de 57 % pour les jeunes sortis sans diplôme, de 59 % pour les diplômé·es de l'enseignement supérieur court et de 73 % pour les diplômé·es de l'enseignement supérieur long. Elle atteint 80 % pour les jeunes sortant·es d'une école de commerce ou d'ingénieurs (Tableau 9).

Si un cinquième des jeunes sortant·es du supérieur (21 %) a eu pour seule aide financière celle de leur famille, la grande majorité (79 %) ont en revanche eu recours à des ressources complémentaires pour financer leurs études. Ces autres ressources prennent différentes formes et mettent en évidence de fortes disparités. Ainsi, les aides sociales à la scolarité telles que les bourses attribuées sur critères sociaux constituent une source de financement pour 38 % des étudiant·es mais bien davantage pour les licences générales (53 %). Par ailleurs, selon le type de cursus qu'ils suivent, les jeunes peuvent aussi financer leurs études par des

indemnités de stage : cela concerne 56 % des élèves des écoles d'ingénieurs et 64 % des écoles de commerce ou par des allocations de thèse propres aux doctorant·es.

Tableau 9 • Types de ressources mobilisées pendant les études

	Aide financière de la famille	Bourse sur critères sociaux	Bourse au mérite*	Stage rémunéré	Prêt bancaire personnel	Emploi rémunéré**
Non-diplômé·es du sup	57	45	4	6	5	25
BTS	53	37	4	12	6	26
DUT & autre bac+2	65	45	5	30	9	32
Bac+2/3/4 santé social	73	31	3	58	10	37
Licence pro	57	32	3	34	7	22
Licence gén	60	53	4	13	8	47
Autre bac+3/4	64	29	3	32	19	40
Diplômé·es sup. court	59	38	3	25	8	32
Master	72	39	5	47	11	42
Autre bac+5	64	27	3	35	13	34
École commerce	80	21	5	64	38	32
École ingénieurs	80	32	11	56	13	26
Doctorat	62	22	14	46	9	57
Diplômé·es sup. long	73	33	7	49	15	39
<i>Ensemble</i>	64	38	5	30	10	33

* sur critère scolaire/universitaire.

** déclaré ou non.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017

En moyenne, 10 % des jeunes sortant·es de l'enseignement supérieur ont contracté un prêt bancaire pour financer leurs études et doivent, pour la plupart, le rembourser entièrement seul·es. Mais ce sont surtout les diplômé·es des écoles de commerce (38 %) qui recourent à cette alternative, les trois quarts entrant ainsi sur le marché du travail avec plus de 10 000 euros à rembourser (Tableau 10).

Tableau 10 • Remboursement du prêt bancaire lié aux études

	Personne qui rembourse le prêt bancaire lié aux études				Montant restant à rembourser				
	Elle-même	Famille	Les deux	Total	Rien	Moins de 2 500€	Entre 2 500 et 10 000€	Plus de 10 000 €	Total
Non-diplômé·es du sup.	69	10	21	100	15	19	38	28	100
Diplômé·es du sup. court	75	9	17	100	11	12	35	43	100
Diplômé·es du sup. long	69	10	21	100	11	13	35	41	100
<i>dont Master</i>	69	12	20	100	12	14	40	34	100
<i>École de commerce</i>	68	8	24	100	2	2	20	76	100
<i>École d'ingénieurs</i>	67	13	19	100	8	9	37	46	100
Ensemble	71	9	20	100	11	13	35	41	100

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017 ayant contracté un prêt bancaire pour leurs études.

1.4.3. Travail en cours d'études

Parallèlement à leurs études, un tiers des étudiant·es ont un emploi rémunéré. Parmi ce tiers, la moitié (51 %) l'occupait régulièrement, plus de 8 heures par semaine (Tableau 11). Cette proportion est plus élevée pour les non-diplômé·es, les diplômé·es de L3 ou de master LLSH (respectivement 58 %, 61 % et 58 %).

Tableau 11 • Emploi pendant les études

	Emploi pendant les études*	Sans rapport avec les études	A perturbé les études	A apporté des		A influencé le projet prof.	Statut de l'emploi			A conservé cet emploi après les études
				compétences utiles	relations prof. utiles		A son compte	Salarié.e de la Ft° publique	Salarié.e Privé	
Non-diplômé.es	58	82	57	82	52	41	6	11	83	61
Diplômé.es du sup. court	50	70	48	77	51	36	4	10	86	40
Diplômé.es du sup. long	49	61	42	75	41	37	5	20	75	24
Ensemble	51	68	47	77	47	37	5	15	81	37

* occupé plus de 8 heures par semaine

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : parmi les jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017, 1re colonne : sortant·es de l'enseignement supérieur (hors apprentissage) ayant déclaré percevoir des ressources d'un travail rémunéré ; colonnes suivantes : parmi les individus exerçant un emploi pendant leurs études les occupant plus de 8 heures par semaine.

Globalement, pour plus des deux tiers (68 %) des jeunes occupant un emploi régulier pendant leurs études, celui-ci était sans aucun lien avec elles. C'était le cas pour environ 80 % des non-diplômé·es et des L3 et masters LLSH. Près de la moitié (47 %) déclare que cette expérience de travail a perturbé leurs études, en particulier quand celle-ci était sans rapport avec elles (52 %).

Pour autant, la grande majorité (78 %) considère que cet emploi leur a permis d'acquérir des compétences et, dans une moindre mesure, des relations professionnelles utiles pour la suite de leur parcours (47 %). Ces proportions augmentent fortement quand cet emploi était en lien avec leur formation (respectivement 94 % et 74 %). Pour plus d'un tiers des jeunes (37 %), cette expérience de travail en cours d'études aurait influencé leur projet professionnel. C'est surtout le cas pour les jeunes qui sortent de l'enseignement supérieur sans diplôme et qui ont également, plus souvent que d'autres, conservé leur emploi étudiant après leur sortie des études. Une large part des emplois en cours d'études ont été occupés dans le secteur privé (81 %), particulièrement pour les non-diplômé·es ou les diplômé·es de l'enseignement supérieur court. *A contrario*, celles et ceux qui travaillaient dans la fonction publique sont surtout des jeunes diplômé·es du supérieur long.

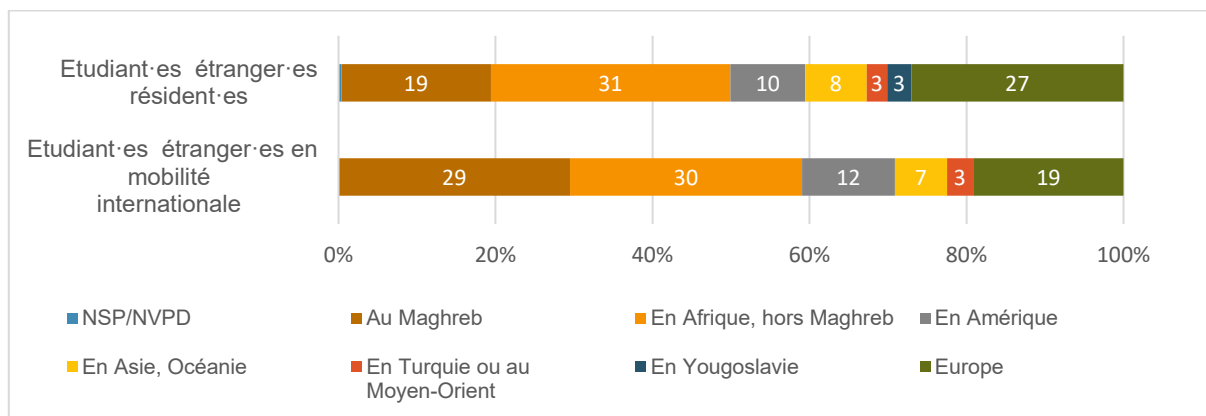
1.5. Zoom sur les étudiant·es étranger·es

En 2017, 8 % des jeunes sortant de l'enseignement supérieur étaient de nationalité étrangère. Parmi ces derniers, 57 % sont des « étudiant·es étranger·es en mobilité internationale » c'est-à-dire des jeunes résidant à l'étranger au moment du baccalauréat et venu·es en France pour réaliser une partie ou la totalité de leurs études supérieures. Quant aux 43 % restants, il s'agit des étudiant·es étranger·es « résident·es » qui ont obtenu leur baccalauréat en France et qui ont, pour la plupart, passé une partie importante de leur scolarité en France, puisque 79 % y résidaient déjà en classe de sixième.

En termes de profil, ces deux catégories se distinguent assez nettement entre elles, mais aussi des étudiant·es français·es. Tout d'abord, les étudiant·es étranger·es sont majoritairement des hommes : respectivement 51 % des étudiant·es en mobilité internationale et 48 % des étudiant·es étranger·es, contre 45 % des étudiante·es français·es. En ce qui concerne les jeunes en mobilité internationale, ils sont aussi plus âgé·es au moment de la sortie des études : leur âge médian était de 26 ans en 2017 contre 23 ans pour les deux autres catégories.

Une partie importante de ces jeunes est née en Afrique et c'est un peu plus souvent le cas pour les mobiles à l'international (Figure 3) : 59 % contre 50 % des « étudiant-es étranger-es résident-es ». Ces jeunes sont également plus souvent né-es dans un des pays du Maghreb tandis que les jeunes « résident-es » sont davantage né-es au sein de l'Europe : 27 % contre 19 % des étranger-es en mobilité internationale.

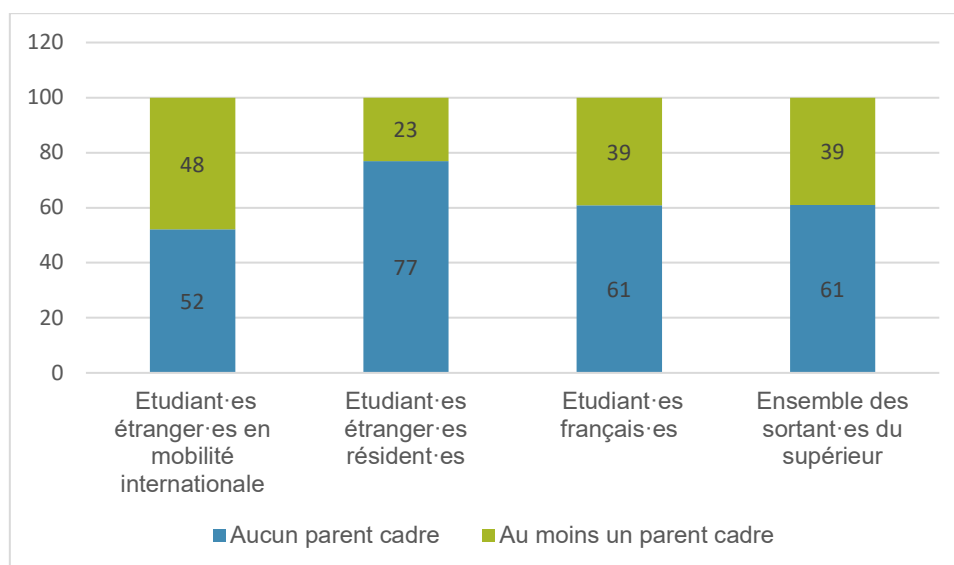
Figure 3 • Lieu de naissance selon le statut migratoire des jeunes



Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

Enfin les étudiant-es étranger-es en mobilité internationale se distinguent également des autres catégories, par leurs origines sociales plus favorisées : 48 % ont au moins un parent cadre contre seulement 23 % des « résident-es » et 39 % des étudiant-es françaises (Figure 4).

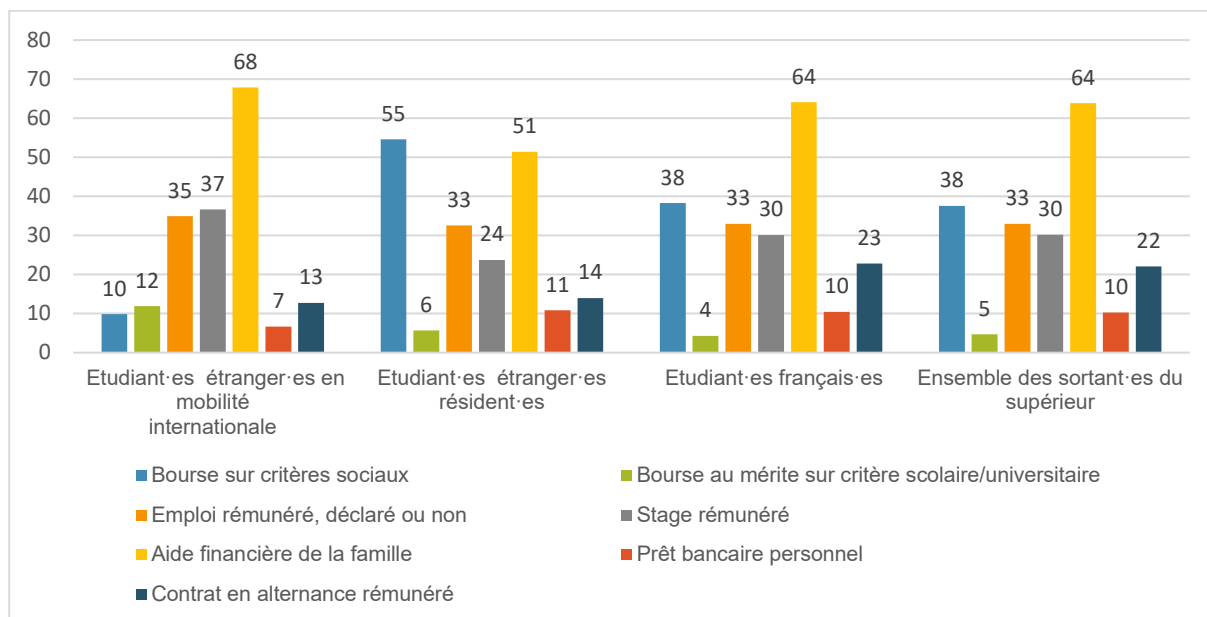
Figure 4 • CS des parents selon le statut migratoire des jeunes



Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

Entre ces catégories d'étudiant-es étranger-es, les écarts en termes d'âge et de milieu social se ressentent également sur les modes de financement et le type de logement occupé pendant les études. Issu-es de milieux moins favorisés, les étudiant-es étranger-es résident-es ont plus souvent bénéficié d'une bourse sur critères sociaux et contracté un prêt bancaire pour financer leurs études ; les étudiant-es en mobilité internationale ont pu, en revanche, plus fréquemment bénéficier d'une aide financière de leur famille et/ou d'une bourse au mérite (Figure 5).

Figure 5 • Modes de financement des études selon le statut migratoire des jeunes



Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017

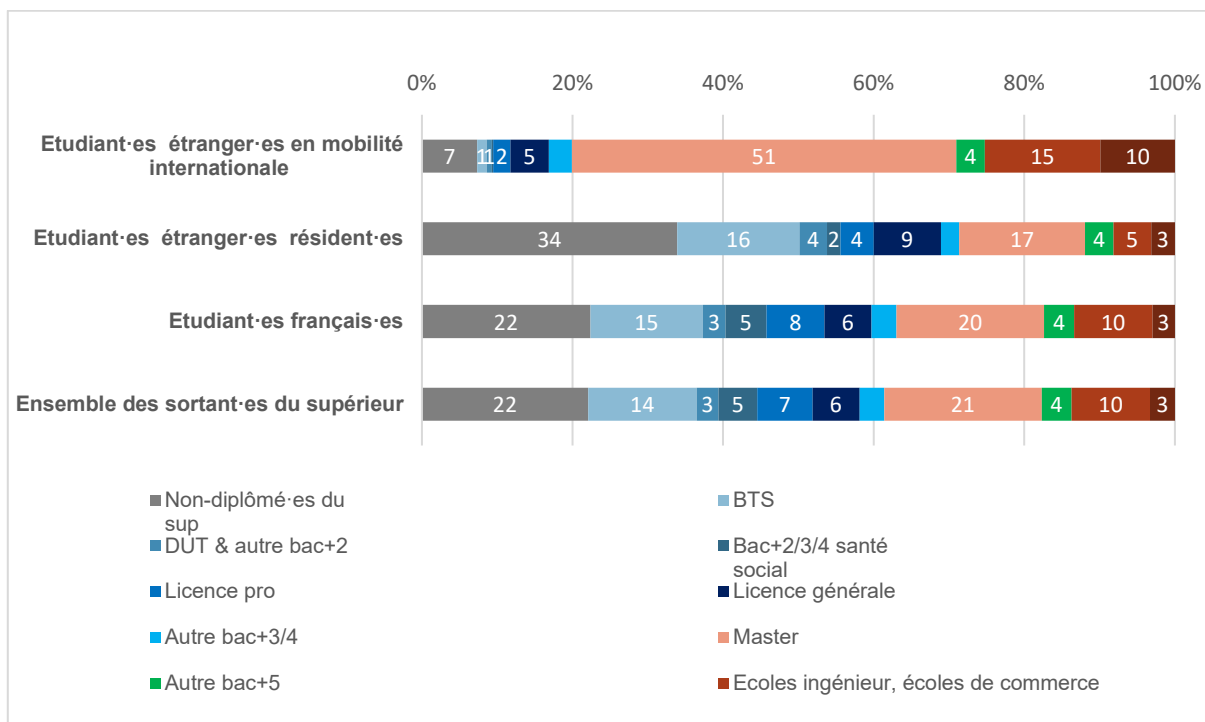
Plus aisé·es, plus âgé·es mais également plus éloigné·es de leur famille, 91 % des étudiant·es en mobilité internationale logeaient en dehors du cercle familial pendant la dernière année de leurs études (contre 46 % des étudiant·es étranger·es résident·es et 64 % des étudiant·es français·es) et sont plus souvent en logement indépendant, en logement étudiant ou en colocation.

Les deux catégories d'étudiant·es étranger·es se distinguent également par leur niveau de sortie. Ainsi, les jeunes en mobilité internationale sortent plus diplômé·es que les deux autres catégories : 80 % sortent de l'enseignement supérieur long (en particulier des masters et des grandes écoles) (Figure 6). L'alternance, les concerne en revanche beaucoup moins souvent puisque seulement 13 % des mobiles à l'international et 11 % des « résident·es » ont réalisé leur dernière formation en alternance contre 21 % des étudiant·es français·es.

Définitions :

Étudiant·es étranger·es « résident·es »	Nationalité étrangère, résidant en France au moment du bac
Étudiant·es étranger·es « en mobilité internationale »	Nationalité étrangère, résidant à l'étranger au moment du bac
Étudiant·es « français·es »	Nationalité française, résidant en France ou à l'étranger au moment du bac

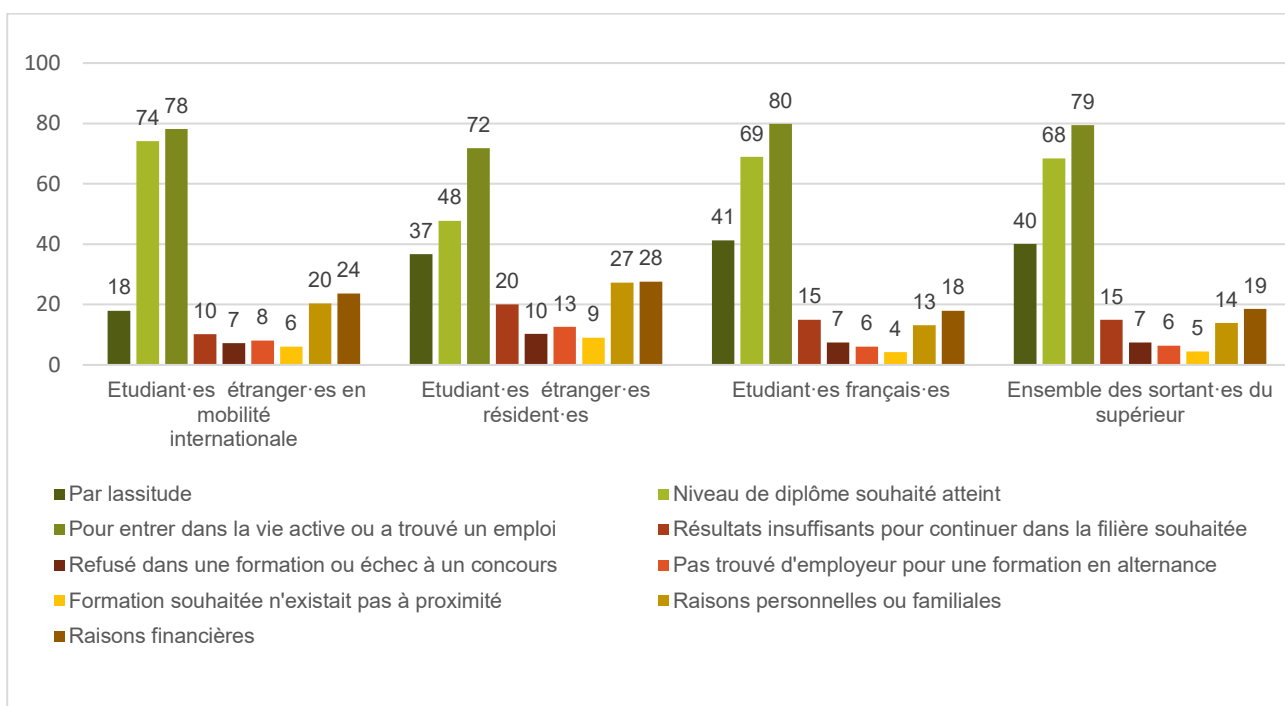
Figure 6 • Plus haut diplôme selon le statut migratoire des jeunes



Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

Enfin, selon le statut migratoire, arrêter ses études ne se fait pas non plus pour les mêmes raisons (Figure 7). En ce qui concerne les étudiant-es étranger-es, ils ont plus souvent arrêté pour des raisons de sélection (« refus dans une formation », « résultats insuffisants ») ou pour des raisons d'arrêts extra-scolaires (« raisons financières », « familiales » ou « formation non existante à proximité du domicile ») alors que les jeunes français-es déclarent plus souvent avoir arrêté par « lassitude » et/ou par « volonté d'entrer dans la vie active ». En ce qui concerne les étudiant-es étranger-es en mobilité internationale, ils se distinguent surtout par un fort taux d'arrêt pour raison de niveau d'études souhaité atteint.

Figure 7 • Raisons d'arrêt des études selon le statut migratoire



Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

Loin de constituer un groupe homogène, les jeunes qui sont entré-es sur le marché du travail après un passage, plus ou moins long, dans l'enseignement supérieur ont connu également des débuts de parcours professionnels contrastés. C'est maintenant l'objet des parties suivantes.

2. Les trajectoires professionnelles en début de vie active des sortant·es de l'enseignement supérieur

Grâce à son relevé mensuel d'activité, l'enquête Génération permet d'appréhender de façon précise les l'ensemble des situations professionnelles sur le marché du travail rencontrées par des jeunes sortant·es du système éducatif. Sur les trois premières années de vie active, sont recensées mensuellement les situations suivantes : emploi à durée indéterminée (non salarié, CDI ou fonctionnaire), emploi à durée déterminée (CDD classique, intérim, contrat aidé), chômage, formation et situations en marge du marché du travail. La diversité des parcours suivis par les jeunes au cours de leur période d'insertion est analysée grâce à une classification ascendante hiérarchique (CAH). Ainsi, des regroupements selon la ressemblance des parcours peuvent se faire, dessinant l'insertion des jeunes à travers sept grands types de trajectoires (Couppié, Gaubert et Personnaz, 2022). Le Tableau 12 décrit la répartition de ces parcours-type en fonction du niveau et de la filière de formation des jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017.

Tableau 12 • Trajectoires d'insertion en fonction du plus haut diplôme

	Accès rapide et durable à l'EDI	Accès différé à l'EDI	Accès rapide et récurrent à l'EDD	Accès tardif à l'activité	Sortie de l'emploi	Maintien aux marges de l'emploi	Retour en formation
Non-diplômé·es de l'université	18	7	21	9	10	21	15
Non-diplômé·es de BTS	27	17	20	6	9	12	8
Non-diplômé·es (autres)	24	10	16	9	12	15	15
Non-diplômé·es du supérieur	21	10	20	8	10	17	13
BTS tertiaire	34	19	19	5	9	10	5
BTS indus	38	23	21	3	6	6	3
DUT tertiaire	23	17	21	9	8	14	9
DUT indus	27	28	19	4	7	10	6
Autre bac+2	37	17	18	5	9	9	5
Bac+2/3/4 santé social	36	28	27	1	5	2	2
Licence professionnelle tertiaire	42	22	15	3	9	6	2
Licence professionnelle indus	53	21	12	2	6	3	2
Licence générale LLSH	27	12	22	8	9	11	12
Licence générale ST	28	17	20	8	6	10	12
Autre bac+3/4	43	16	12	5	7	11	5
Diplômé·es du supérieur court	36	20	19	4	8	8	5
Master arts, LLSH	36	19	22	6	7	7	2
Master droit, sciences politiques	36	20	20	4	5	10	5
Master éco, gestion, AES	51	23	10	4	6	5	1
Master sciences (dont staps & santé)	51	19	14	4	5	5	2
Autre bac+5	56	16	11	4	6	5	1
École de commerce	54	21	9	3	8	5	1
École d'ingénieurs	64	16	9	4	4	2	1
Doctorat santé	50	15	25	2	4	2	1
Doctorat hors santé	35	24	30	2	2	7	1
Diplômé·es du supérieur long	49	19	15	4	6	5	2
<i>Ensemble sortant·es du supérieur</i>	<i>38</i>	<i>18</i>	<i>18</i>	<i>5</i>	<i>7</i>	<i>9</i>	<i>5</i>
<i>Ensemble Génération 2017</i>	<i>30</i>	<i>15</i>	<i>19</i>	<i>6</i>	<i>8</i>	<i>16</i>	<i>6</i>

Lecture : Parmi les jeunes sorti·es sans diplôme de l'université en 2017, 18 % ont emprunté une trajectoire d'accès rapide et durable à l'EDI ; 7 % d'accès différé à l'EDI ; 21 % d'accès tardif à l'activité. 10 % ont emprunté un parcours marqué par une sortie d'emploi, 21 %

par un maintien aux marges de l'emploi. Enfin, 15 % de ces non-diplômé·es de l'université ont suivi une trajectoire dominée par un retour en formation.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017

2.1. Pour la majorité, des parcours dominés par l'emploi...

Les deux premiers parcours correspondent à un accès durable à l'emploi à durée indéterminée (EDI) : dans la première trajectoire (« accès rapide et durable à l'EDI »), cette stabilisation dans l'emploi a lieu presque immédiatement après la sortie du système éducatif ; dans la deuxième trajectoire (« accès différé à l'emploi »), elle s'opère un peu plus tardivement. C'est en intégrant le marché du travail après avoir obtenu les diplômes suivants que les jeunes empruntent le plus souvent l'une de ces deux trajectoires les plus favorables : école d'ingénieur (80 %), école de commerce (75 %), licence professionnelle industrielle (74 %), master économie-gestion-AES (74 %), master scientifique (70 %) ou encore doctorat en santé (65 %). Ces niveaux de sortie de l'enseignement supérieur apparaissent donc comme les plus favorables à l'insertion professionnelle. A profil comparable, cette hiérarchie est confirmée.

Néanmoins, si l'on observe de façon distincte ces deux parcours types, il s'avère que les diplômé·es des grandes écoles connaissent plus souvent un accès immédiat à l'EDI, quand les docteurs en santé sont surreprésentés dans la trajectoire d'accès différé à l'EDI. Si globalement, la licence professionnelle est associée à l'accès à l'EDI, les licencié·es des spécialités industrielles empruntent plus souvent le parcours d'accès immédiat (53 %) que celles et ceux des spécialités tertiaires (42 %). Globalement, l'enseignement supérieur court professionnalisant est largement associé à des trajectoires d'accès à l'EDI, en particulier à l'issue des spécialités industrielles.

Les diplômé·s de la santé et du social au niveau bac+2/3/4 sont celles et ceux qui connaissent le plus fréquemment un parcours d'accès différé à l'EDI, mais qui suivent également souvent la troisième trajectoire, caractérisée par un enchaînement d'emplois à durée déterminée (EDD) plus ou moins longs. Dans cette trajectoire on retrouve également les docteurs, quelle que soit leur spécialité, mais aussi les diplômé·es des spécialités littéraires de l'université. Dans l'ensemble, les diplômés universitaires de l'enseignement supérieur et notamment LLSH du supérieur long, connaissent des débuts de carrière certes dominés par l'emploi, mais plus souvent instables.

Au total, 73 % des jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017 ont emprunté un de ces trois parcours dominés par des situations d'emploi.

2.2. Mais pour plus d'un quart, des parcours en suspens

Ce sont ensuite 21 % d'entre eux qui se répartissent dans des parcours marqués par un accès tardif à l'emploi (trajectoire 4), une sortie de l'emploi vers le chômage ou l'inactivité (trajectoire 5), un maintien aux marges de l'emploi (trajectoire 6). Ces trois parcours concernent au premier chef les jeunes qui se sont présenté·es sur le marché du travail avec une licence en LLSH (28 %) mais surtout celles et ceux qui n'avaient pas obtenu de diplôme supérieur au baccalauréat (35 %). Les titulaires d'un BTS tertiaire sont également concerné·es par ces parcours difficiles (24 %) dont plus d'un tiers se trouvent dans la trajectoire de « sortie de l'emploi ».

Enfin, 5 % des jeunes ont suivi un parcours marqué majoritairement par un retour en études ou en formation, au premier rang desquels les sortant·es sans diplôme d'une licence universitaire (15 %).

Ces différents résultats traduisent aussi bien l'effet de la hiérarchie des diplômes sur le début de carrière – globalement, plus le niveau de diplôme s'élève et plus l'insertion professionnelle est rapide et de qualité – que certaines différenciations à niveau donné. La plus criante s'observe au niveau licence : si les trajectoires des diplômé·es de licence professionnelle sont particulièrement favorables, celles des sortant·es de licence générale, en particulier à l'issue des filières LLSH, se caractérisent par leurs difficultés sur le marché du travail, au point d'être parfois comparables aux parcours des non-diplômé·es de l'enseignement supérieur. Quel que soit le niveau de sortie, la différenciation s'opère également à travers la spécialité de formation : l'avantage à l'insertion des formations scientifiques ou techniques est systématique en comparaison de celles littéraires ou tertiaires.

La modélisation confirme que l'accès à la trajectoire d'insertion professionnelle la plus favorable (trajectoire 1) est, toutes choses égales par ailleurs, particulièrement difficile pour les non-diplômé-es en particulier à l'issue de l'université. Les probabilités les plus fortes de suivre cette trajectoire concernent les diplômé-es des écoles de commerce, les docteurs en santé et surtout, les ingénieurs. De même, à niveaux de diplôme et caractéristiques équivalentes, les diplômé-es des filières industrielles et scientifiques sont nettement favorisé-es par rapport à celles et ceux des filières tertiaires et de LLSH (Annexe 1).

2.3. Au-delà du diplôme, des spécificités

2.3.1. Les caractéristiques des jeunes

Si l'on considère l'ensemble des sortant-es de l'enseignement supérieur, tous niveaux confondus, les jeunes, dont au moins un des parents est cadre, empruntent plus souvent que les autres la trajectoire d'insertion la plus favorable (trajectoire 1). Cet écart (Tableau 13) est encore plus marqué au sein de l'ensemble de la Génération 2017, dont 37 % des jeunes ayant au moins un parent cadre ont emprunté le parcours le plus favorable, contre seulement 27 % des autres. Mais, une fois le niveau de diplôme pris en compte, on n'observe pas d'effet significatif de l'origine sociale sur la probabilité d'accéder cette trajectoire d'insertion. En effet, le niveau de diplôme atteint, fortement liée à l'origine sociale des jeunes, explique ainsi davantage les chances des unes et des autres d'accéder à la trajectoire d'accès rapide et durable à l'EDI.

Tableau 13 • Trajectoire d'accès rapide et durable à l'EDI selon les caractéristiques sociodémographiques

	Hommes	Femmes	Aucun parent cadre	Au moins un parent cadre
Non-diplômé-es du supérieur	21	22	22	20
BTS	38	33	35	37
DUT & autre bac+2	31	28	30	30
Bac+2/3/4 santé social	ns	34	34	39
Licence professionnelle	50	43	48	45
Licence générale	30	25	25	30
Autre bac+3/4	46	41	43	44
Diplômé-es du supérieur court	40	34	36	38
Master	50	40	45	43
Autre bac+5	58	55	58	55
École de commerce	57	51	56	52
École d'ingénieurs	70	54	68	61
Doctorat	42	43	48	40
Diplômé-es du supérieur long	55	45	51	48
<i>Ensemble sortant-es du supérieur</i>	<i>41</i>	<i>36</i>	<i>36</i>	<i>40</i>
<i>Ensemble Génération 2017</i>	<i>31</i>	<i>28</i>	<i>27</i>	<i>37</i>

Lecture : pendant leurs trois premières années de vie active, 21 % des jeunes hommes ayant quitté en 2017 l'enseignement supérieur sans y avoir obtenu de diplôme ont emprunté une trajectoire marquée par un accès durable et immédiat à l'EDI. C'est le cas de 22 % des jeunes femmes sorties la même année au même niveau de diplôme.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

En revanche, pour les femmes, la pénalité à l'insertion semble évidente : à tous les niveaux de sortie – exception faite des deux plus extrêmes, la sortie sans diplôme et le doctorat – elles empruntent moins souvent la trajectoire d'accès rapide et durable à l'EDI que les hommes ayant le même plus haut diplôme. Par exemple, à l'issue d'une école d'ingénieurs, 70 % des hommes accèdent immédiatement à l'emploi stable quand c'est le cas de seulement 54 % de leurs consœurs. Après un master, l'écart est également conséquent

(respectivement 50 % et 40 %). Toutes choses égales par ailleurs, les hommes, ont une probabilité plus élevée que les femmes de suivre la première trajectoire, et ce quelle que soit l'origine sociale.

La modélisation permet également d'observer l'impact du travail en cours d'études : en effet, avoir occupé un emploi, en particulier quand celui-ci était de 8 heures ou plus par semaine, joue de manière positive sur la probabilité d'être concerné·e par la première trajectoire (Néanmoins, la littérature montre que ce sont justement les emplois étudiants de + de 8h qui réduisent les chances de réussite et de poursuite d'études, par difficulté de concilier les deux (Béduwé et al., s. d. ; Zilloniz, 2017). Il existe donc un certain nombre de jeunes qui n'ont pas atteint un niveau d'études supérieur à cause de leur activité rémunérée, ce qui pourrait jouer de manière négative sur les trajectoires et sans que l'on puisse prendre en compte ce fait dans ce modèle.

2.3.2. Les caractéristiques propres à la formation de sortie

A tous les niveaux de diplôme présentés, la voie d'enseignement à travers laquelle les jeunes ont obtenu leur diplôme pèse également sur la suite du parcours professionnel : la voie d'enseignement par alternance accroît bel et bien les chances d'accéder rapidement et durablement à l'EDI. Ainsi, par exemple, après une licence professionnelle, 55 % des diplômé·es par alternance empruntent la trajectoire la plus favorable contre 34 % des sortant·es de la voie scolaire (Tableau 14).

Concernant le secteur d'enseignement de la formation, l'écart en faveur du secteur privé est peu significatif. C'est donc surtout la voie d'enseignement qui joue, puisqu'en considérant toutes les choses égales par ailleurs, sortir d'une formation en alternance augmente fortement les probabilités de suivre la première trajectoire, et ce, qu'il s'agisse d'une formation du secteur privé ou public (Annexe 1).

Tableau 14 • Accès rapide et durable à l'EDI selon les caractéristiques de la formation de sortie

	Voie scolaire	Alternance	Secteur public	Secteur privé	Spécialité littéraire ou tertiaire	Spécialité scientifique ou industrielle
Non-diplômé·es du supérieur	20	40	19	30	21	23
BTS	28	52	31	41	34	38
DUT & autre bac+2	26	ns	28	ns	29	30
Bac+2/3/4 santé social	35	ns	37	34	36	ns
Licence professionnelle	34	59	46	51	45	50
Licence générale	26	ns	26	32	28	17
Autre bac+3/4	38	55	37	48	43	ns
Diplômé·es du supérieur court	30	54	34	42	35	40
Master	41	57	43	55	44	43
Autre bac+5	54	60	57	56	59	38
École de commerce	53	56	ns	54	54	ns
École d'ingénieurs	63	68	63	66	73	62
Doctorat	43	0	42	ns	45	38
Diplômé·es du supérieur long	47	59	46	56	49	50
<i>Ensemble sortant·es du supérieur</i>	<i>34</i>	<i>55</i>	<i>35</i>	<i>46</i>	<i>37</i>	<i>41</i>
<i>Ensemble Génération 2017</i>	<i>25</i>	<i>44</i>	<i>27</i>	<i>37</i>	<i>30</i>	<i>29</i>

ns : pourcentage non significatif en raison d'effectifs insuffisants.

Lecture : Pendant leurs trois premières années de vie active, 20 % des non-diplômé·es de l'enseignement supérieur ayant quitté une formation de la voie scolaire ont emprunté une trajectoire marquée par un accès durable et immédiat à l'EDI. C'est le cas de 40 % des alternant·es sorti·es la même année au même niveau de diplôme.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017

Les trajectoires sur les trois premières années de vie active permettent d'analyser finement les différentes modalités de cheminement vers la situation professionnelle en fin d'observation, soit trois ans après la fin des

études. Nous allons maintenant regarder les différents indicateurs permettant d'apprécier la qualité des emplois occupés à trois ans.

2.4. La qualité des emplois occupés après trois ans de vie active

Parmi les jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017, 78 % occupent effectivement un emploi en octobre 2020 ; cette part variant de 62 % pour les non-diplômé·es à 86 % pour les diplômé·es du supérieur long.

2.4.1. Statuts d'emploi

Dans la majorité des cas, cet emploi est un contrat à durée indéterminée : la part des EDI représente 77 % des emplois occupés en octobre 2020 même si cette part varie fortement en fonction du niveau de diplôme (Tableau 15). De 58 % pour les non-diplômé·es, elle atteint, à l'issue des filières industrielles, 78 % pour les titulaires d'un BTS, 88 % après une licence professionnelle et culmine à 93 % pour les diplômé·es d'une école de commerce ou d'ingénieurs.

Concernant la part des jeunes à temps partiel, si elle baisse à mesure que le niveau de diplôme s'élève, elle est particulièrement élevée parmi les non-diplômé·es de l'université. Par ailleurs, les jeunes issu·es des spécialités littéraires ou tertiaires exercent moins souvent leur emploi à temps plein que les autres. Néanmoins, ces différences observées de prime abord en termes de spécialité sont surtout imputables à l'inégale répartition des femmes et des hommes au sein de chaque filière ; les femmes étant, de façon générale, plus souvent à temps partiel que les hommes (Annexe 1).

Tableau 15 • Qualité de l'emploi occupé après trois ans de vie active

	Taux d'emploi à durée indéterminée (EDI)	Part de jeunes à temps partiel	Salaire net médian (tout tps de travail)	Part de cadres et professions intermédiaires	Part de cadres
Non-diplômé·es de l'université	51	28	1 320	29	4
Non-diplômé·es de BTS	69	17	1 405	27	1
Non-diplômé·es (autres)	59	20	1 498	42	15
Non-diplômé·es du supérieur	58	23	1 383	31	5
BTS tertiaire	76	17	1 500	41	6
BTS indus	78	7	1 690	56	3
DUT tertiaire	62	16	1 430	45	9
DUT indus	73	5	1 700	72	12
Autre bac+2	75	9	1 700	80	10
Bac+2/3/4 santé social	79	8	1 763	98	0
Licence professionnelle tertiaire	81	7	1 650	57	13
Licence professionnelle indus	88	3	1 805	86	11
Licence générale LLSH	66	20	1 471	55	10
Licence générale ST	69	13	1 658	63	17
Autre bac+3/4	80	14	1 722	69	22
Diplômé·es du supérieur court	77	12	1 629	63	8
Master arts, LLSH	75	10	1 825	89	50
Master droit, sciences politiques	79	4	2 157	90	70
Master éco, gestion, AES	89	2	2 333	88	64
Master sciences (dont staps & santé)	85	3	2 200	94	73
Autre bac+5	87	6	2 070	93	58
École de commerce	93	2	2 567	94	73
École d'ingénieurs	93	1	2 517	98	91

Doctorat santé	76	10	3 125	99	99
Doctorat hors santé	70	7	2 400	97	93
Diplômé·es du supérieur long	85	5	2 269	93	70
<i>Ensemble sortant·es du supérieur</i>	<i>77</i>	<i>11</i>	<i>1 800</i>	<i>70</i>	<i>34</i>
<i>Ensemble Génération 2017</i>	<i>72</i>	<i>14</i>	<i>1 600</i>	<i>52</i>	<i>22</i>

Champ : Jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017 occupant un emploi en octobre 2020.

Lecture : Parmi les jeunes sorti·es en 2017 sans diplôme de l'université et qui occupaient un emploi en octobre 2020, 51 % avaient un emploi à durée indéterminée.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi en octobre 2020

2.4.2. Salaires

La hiérarchie des salaires suit celle des diplômes : ils sont plus élevés pour les diplômé·es de l'enseignement supérieur long que pour les diplômé·es du supérieur court, eux-mêmes supérieurs à ceux des sortant·es sans diplôme (Tableau 15). On observe toutefois une forte hétérogénéité au sein de chaque groupe, selon les filières de formation. Ainsi, par exemple, les salaires médians des licences professionnelles industrielles sont plus élevés (1 805 euros) que ceux de leurs homologues des spécialités tertiaires (1 650 euros) ou de licences générales, en particulier de LLSH (1 471 euros). A l'issue de l'enseignement supérieur long, les docteurs en santé, avec un salaire médian de 3 125 euros, les diplômé·es des écoles de commerce (2 567 euros) et d'ingénieurs (2 517 euros) sont nettement au-dessus des diplômé·es des masters sciences ou de LLSH (salaire médian de respectivement 2 200 et 1 825 euros). Par ailleurs, ces écarts sont traversés par une inégalité générale entre les femmes et les hommes en termes de salaire (Annexe 1).

2.4.3. Positions professionnelles

Quant aux positions professionnelles atteintes en octobre 2020, elles dépendent là aussi, sans surprise, des niveaux et des spécialités de formation. Tandis que 63 % des diplômé·es du supérieur court accèdent aux professions intermédiaires, la catégorie cadre reste l'apanage du supérieur long (respectivement 8 % et 70 %) même si là aussi, on observe de fortes variations au sein de chaque groupe. Si 50 % des masters LLSH et 64 % des master économie-gestion atteignent cette position, c'est le cas de 73 % des diplômé·es d'écoles de commerce, 91 % d'écoles d'ingénieurs et plus de 95 % des doctorats. Ici encore, l'écart entre les femmes et les hommes est particulièrement criant : par exemple, parmi les diplômé·es du supérieur long, seulement 62 % d'entre elles occupent un emploi cadre contre 80 % des hommes (Annexe 1).

2.5. Facteurs explicatifs de la probabilité d'emprunter la trajectoire et d'occuper les positions professionnelles les plus favorables

Nous venons de voir à quel point le niveau et type de diplôme atteint dans l'enseignement supérieur était prédictif des parcours durant les trois années suivantes ainsi que de la situation professionnelle – en termes de contrat, de salaire et de position professionnelle occupée – à l'issue de ces trois années. Afin de caractériser les différents facteurs explicatifs d'une « très bonne » insertion professionnelle, nous avons modélisé les probabilités d'avoir connu sur les 3 premières années la trajectoire d'accès rapide et durable à l'EDI et d'avoir occupé – pendant au moins trois quarts de ces 3 années – un emploi classé en profession intermédiaire ou cadre pour les diplômé·es du supérieur court et de cadre pour celles et ceux du supérieur long (Annexe 3, Annexe 4).

Les résultats de ces modèles corroborent les résultats observés concernant la hiérarchie des différents niveaux de diplômés et spécialités de formation.

A l'issue d'un diplôme de l'enseignement supérieur court, les titulaires de BTS tertiaires sont les moins bien lotis, quant à la probabilité d'être dans la première trajectoire et d'avoir passé au moins 3/4 du parcours dans un emploi classé en profession intermédiaire ou cadre. Leurs probabilités sont même moins fortes que celles des diplômé·es de licence générale qui rencontrent également des importantes difficultés d'insertion. En revanche, la très bonne insertion des filières industrielles et scientifiques, surtout au niveau licence et en particulier professionnelle, se confirme, toutes choses égales par ailleurs, sur ces différents indicateurs. Il en

va de même pour les diplômé·es de la santé et du social qui connaissent les plus fortes probabilités de connaître une très bonne insertion, à l'aune des différents indicateurs modélisés.

Au sein des diplômé·es de l'enseignement supérieur long, en ce qui concerne la probabilité d'être dans la trajectoire d'accès durable et rapide en EDI et d'avoir passé au moins les 3/4 de son parcours à occuper un emploi de cadre, les modèles toutes choses égales par ailleurs confirment que ce sont les masters LLSH qui sont les moins bien lotis et qu'on observe en revanche un avantage notable pour les diplômé·es des écoles d'ingénieurs et les docteurs de santé, mais également, dans une moindre mesure, pour celles et ceux des écoles de commerce et de master en sciences.

A noter, que pour les docteurs en santé on note une probabilité plus élevée d'être cadre à 3 ans que les autres diplômé·es lorsqu'on enlève le critère trajectoire en EDI ; cela montre que malgré des parcours moins linéaires et stables, ils ont encore plus de facilité pour trouver un emploi de cadre. Un autre exemple de ce type sont les docteurs hors santé qui ont une probabilité relativement faible d'accéder à la trajectoire d'accès rapide et durable à l'EDI, comparé aux autres sortant·es du supérieur long, mais qui ont une probabilité très forte d'être cadres 3 ans après la sortie des études.

Au-delà des diplômes, le fait d'être une femme ou un homme est toujours une dimension fortement structurante de l'insertion professionnelle. Quelle que soit la dimension étudiée (être PI et/ou cadre à trois ans, être PI et/ou cadre pendant au moins $\frac{3}{4}$ des trois années et avoir connu la trajectoire d'accès rapide et durable à un EDI), toutes choses égales par ailleurs, les hommes ont toujours des probabilités plus élevées de connaître une meilleure insertion que les femmes.

Enfin, le fait d'avoir travaillé pendant ses études, en particulier quand l'emploi était en lien avec la formation suivie, ou bien d'avoir suivi sa formation en alternance, augmente significativement les probabilités pour les diplômé·es du supérieur court, d'être PI ou cadre à 3 ans et d'avoir connu une trajectoire dominée par l'EDI et ce type d'emploi et pour les diplômé·es du supérieur long, d'être ou cadre à 3 ans et d'avoir également connu une trajectoire dominée par les EDI et l'emploi de cadre.

3. L'arrivée de la crise sanitaire

3.1. L'impact du premier confinement sur l'activité

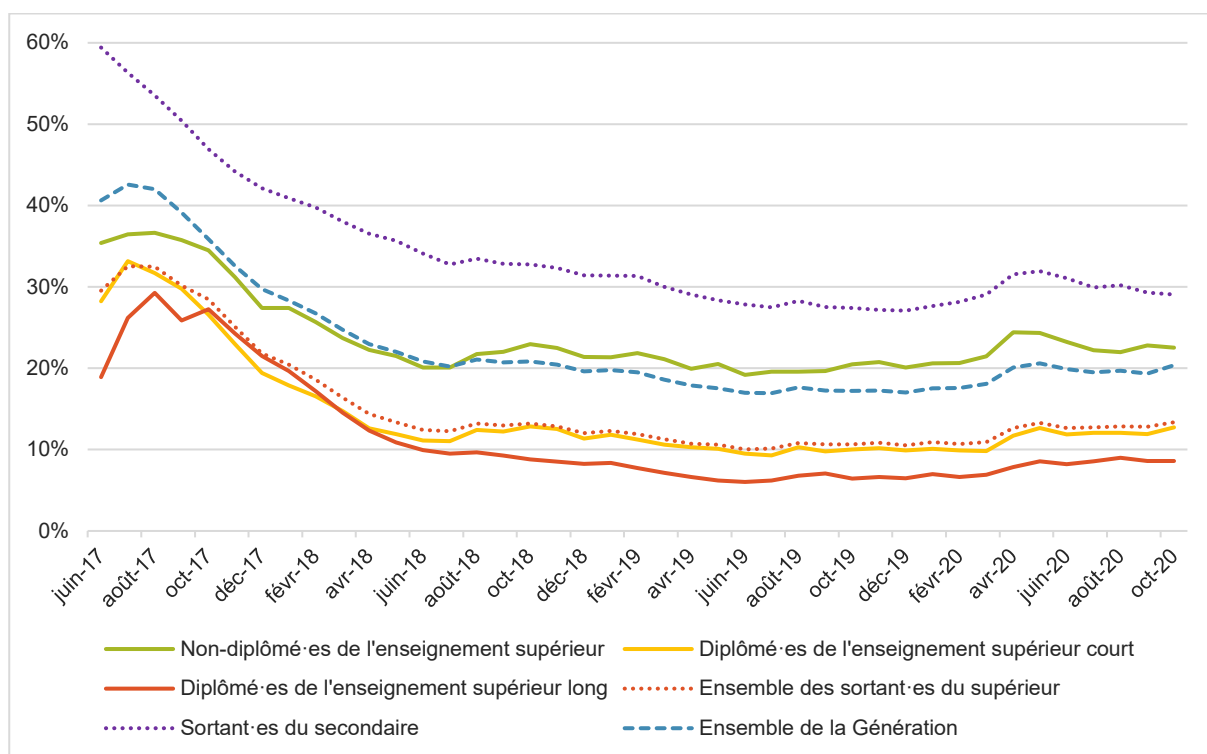
3.1.1. Un rebond immédiat du chômage

Certes plus faciles que celles des sortant·es du secondaire, les trajectoires des sortant·es du supérieur se trouvent néanmoins elles aussi heurtées par un événement d'ampleur à la fin de cette période d'observation de trois ans : le début de la crise sanitaire.

Déclenchée en France en mars 2020 et marquée d'emblée par le premier confinement, cette crise a un effet immédiat sur l'accès à l'emploi : dès le mois de mars, un rebond du taux de chômage intervient chez toutes les catégories de jeunes de la Génération 2017, quel que soit leur niveau de sortie (Figure 8). Entre mars et avril 2020, le taux de chômage des sortant·es de l'enseignement supérieur augmente de 2 points en moyenne et même de 3 points pour les non-diplômé·es de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, entre mars et mai 2020, la part des jeunes en emploi a baissé de 2,2 points pour les diplômé·s de l'enseignement supérieur court et de 1,8 points pour celles et ceux du supérieur long (Wierup & Merlin, 2022).

Pour autant, cet impact est resté relativement contenu, au moins sur la période observée ici, du fait des nombreuses mesures de compensation déployées par l'État. La réinterrogation de la Génération 2017 en 2023 permettra de vérifier si ces mesures ont porté leurs fruits dans la durée.

Figure 8 • Évolution du taux de chômage au cours des trois premières années de vie active



Lecture : en mai 2020, 32 % des jeunes sorti·es de l'enseignement secondaire en 2017 étaient au chômage ; c'était le cas de 24 % des non-diplômé·es de l'enseignement supérieur, 21 % de l'ensemble de la Génération 2017, 13 % de l'ensemble des sortant·es du supérieur, 13 % des diplômé·es de l'enseignement supérieur court et 9 % des diplômé·es de l'enseignement supérieur long.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti·es du système éducatif en 2017

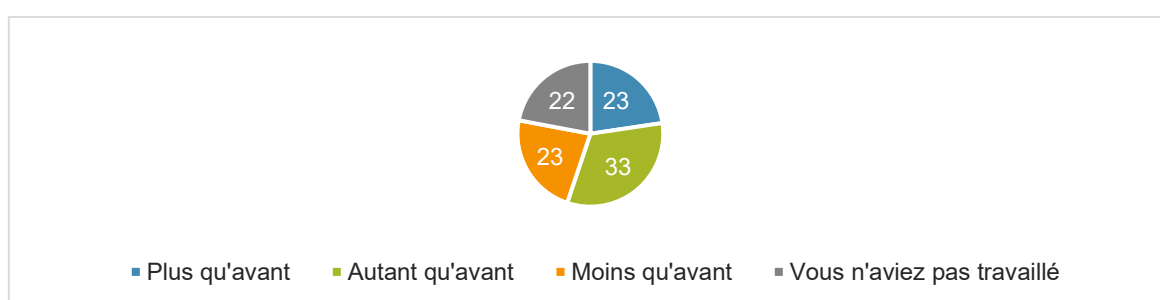
3.1.2. Une variation très inégale du volume de travail

Dans le cadre d'un module de questions spécifiques visant à mesurer l'impact de l'arrivée de la crise sanitaire du covid-19 sur les modalités d'emploi des jeunes, les répondant·es de la Génération 2017 ont indiqué la variation du volume de travail éprouvée pendant le premier confinement : ce volume a pu rester inchangé,

augmenter, diminuer, voire disparaître (situation saisie à travers la modalité « n'a pas travaillé du tout »). Bien que cette question ait été posée uniquement aux jeunes en emploi en mars 2020, elle permet de connaître non seulement les potentielles modifications de leurs conditions de travail, mais aussi, d'un éventuel éloignement de l'activité professionnelle. En effet, la diminution ou la cessation du travail ont pu s'inscrire dans le cadre d'un contrat de travail inchangé, d'un placement en activité partielle, d'une diminution de la quotité de travail pour les non-salariés ou d'une raréfaction, voire une absence, de missions d'intérim. Elle peut donc agir à la fois sur les conditions de travail (en créant de la surcharge ou inversement, un moment de souplesse) mais aussi sur l'emploi lui-même (avec la perte ou l'arrivée de nouveaux clients, d'employeur occasionnel, la modification des revenus, etc.).

Parmi les jeunes sorti·es du supérieur en emploi en mars 2020, 33 % déclarent avoir travaillé autant qu'avant pendant le premier confinement, 23 % plus qu'avant, 23 % moins qu'avant et 22 % n'ont pas travaillé du tout (Figure 9). Parmi les jeunes n'ayant pas travaillé du tout, 74 % ont déclaré avoir bénéficié du dispositif de chômage partiel.

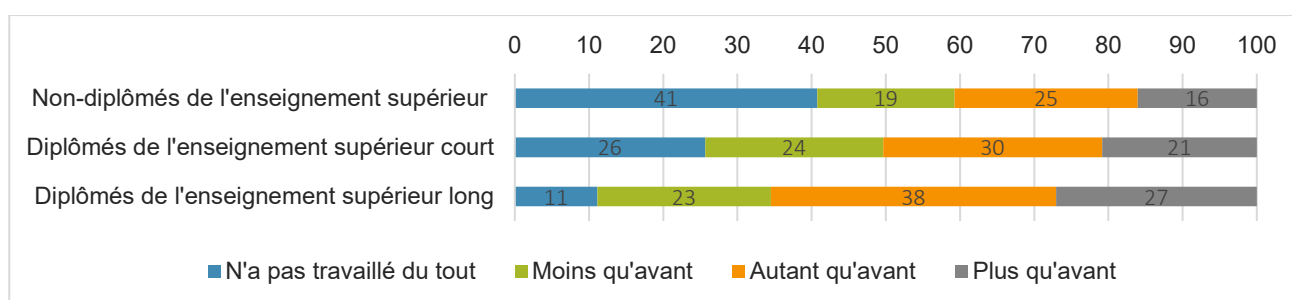
Figure 9 • Volume du travail lors du premier confinement



Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017

Le volume du travail lors du premier confinement a varié de façon très différenciée selon le niveau de sortie : par exemple, il est resté inchangée pour seulement 25 % des non-diplômé·es de l'enseignement supérieur, contre 38 % des diplômé·es du supérieur long. Au total, ce sont presque six non-diplômées sur dix qui ont travaillé moins, ou pas du tout ; contre cinq diplômé·es du supérieur court et un peu plus de trois diplômé·es du supérieur long sur dix (Figure 10).

Figure 10 • Variation du volume de travail durant le premier confinement selon le niveau de sortie, parmi les jeunes en emploi en mars 2020

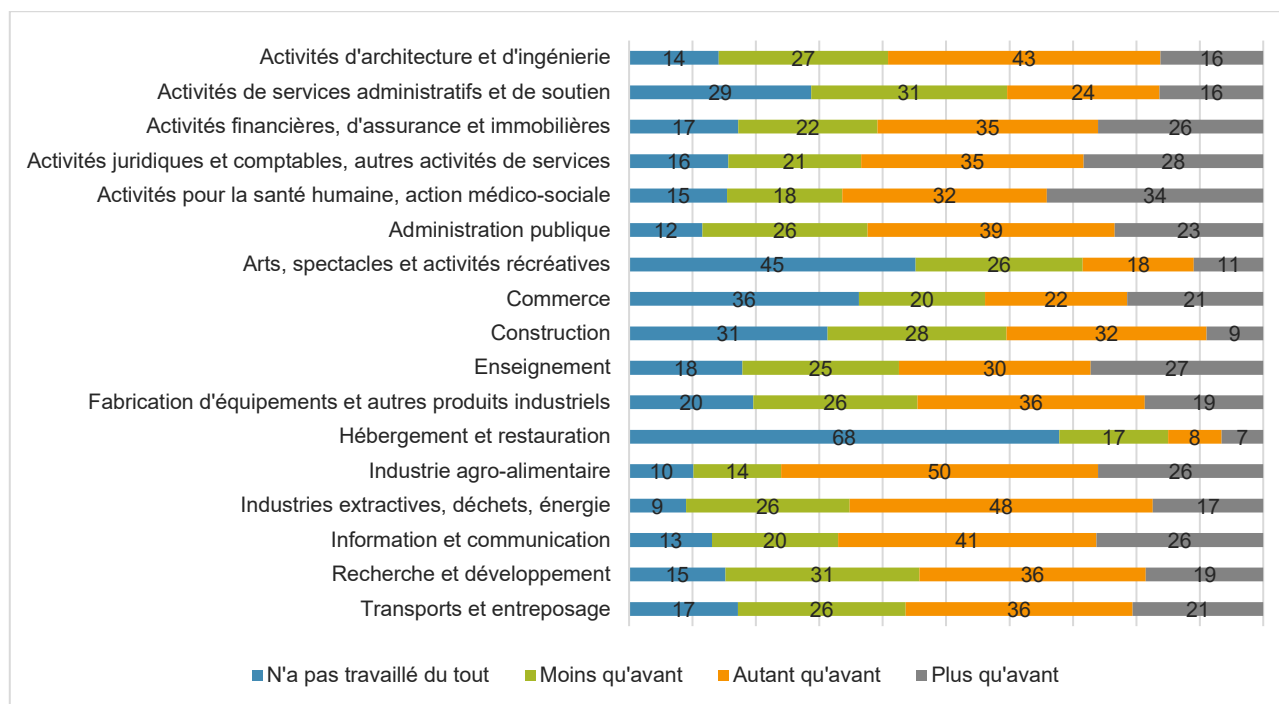


Lecture : Parmi les jeunes sorti·es sans diplôme de l'enseignement supérieur en 2017 et qui occupaient un emploi en mars 2020, 41 % n'ont pas du tout travaillé pendant le premier confinement.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017

Ce lien s'explique en partie par les types d'emplois occupés, et surtout le secteur d'activité (Figure 11). Dans ce contexte de pandémie, des différences apparaissent en effet nettement selon les secteurs : les jeunes exerçant dans les activités de santé humaine déclarent fréquemment une augmentation du volume de travail et les métiers de l'industrie agro-alimentaire sont les moins concernés par une diminution du volume de travail. A l'inverse, les jeunes exerçant dans les domaines de l'hébergement-restauration, du commerce, de la construction ainsi que des arts et spectacles, ont été celles et ceux qui ont été le plus touché·es par une interruption totale du travail durant le premier confinement.

Figure 11 • Variation du volume de travail durant le premier confinement selon le secteur d'activités, parmi les jeunes en emploi en mars 2020



Lecture : parmi les jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017 qui occupaient un emploi en mars 2020, 14 % de celles et ceux officiant dans les activités d'architecture ou d'ingénierie ont complètement cessé de travailler.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

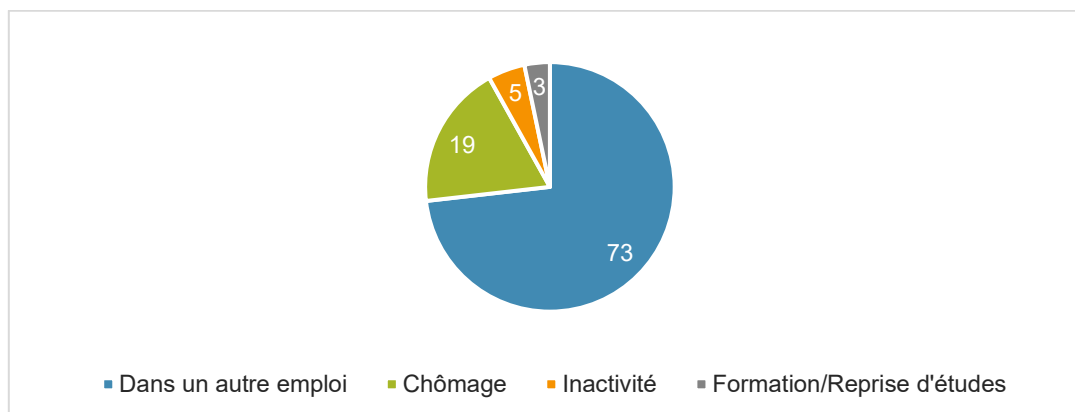
Ces tendances sont confirmées par des estimations à niveau de diplôme, d'origine socio-scolaire et autres caractéristiques d'emploi comparables (Annexe 6, Annexe 7, Annexe 8). La modélisation statistique montre également un impact très fort du contrat de travail puisque les salarié-es en EDD et en particulier les intérimaires, sont plus susceptibles d'avoir travaillé moins ou ne pas avoir travaillé du tout pendant le premier confinement. L'impact du contrat ressort d'autant plus fortement lorsqu'on estime la probabilité de ne pas avoir travaillé du tout, sans avoir bénéficié du chômage partiel, ce qui suggère que ces catégories ont été particulièrement touchées par des non-renouvellements des contrats et des missions d'intérim.

En ce qui concerne le type d'emploi occupé, toutes choses égales par ailleurs, ce sont surtout les indépendant-es ainsi que les ouvrier-es qui ont été les plus concerné-es par une diminution de la quantité de travail ou une interruption totale. En revanche, les cadres ont une probabilité plus élevée d'avoir connu une hausse du volume de travail (Annexe 8).

Enfin, le fait d'avoir des enfants augmente également la probabilité d'avoir cessé son activité professionnelle lors du premier confinement sans avoir bénéficié du chômage partiel, en particulier pour les jeunes mères. Cela suggère donc que, sans grande surprise, ce sont surtout elles qui ont assumé la garde des enfants pendant cette période (Annexe 6).

3.1.3. Ces jeunes qui ont quitté leur emploi pendant ou après le premier confinement

Entre le début du premier confinement et la date d'interrogation (entre septembre 2020 et mars 2021), 30 % des jeunes ont quitté l'emploi qu'ils occupaient en mars 2020. Parmi celles et ceux-ci, 73 % occupent lors de l'interrogation un autre emploi, 19 % sont au chômage, 3 % sont en formation ou reprise d'études et 5 % en inactivité (Figure 12).

Figure 12 • Situation à la date d'enquête des jeunes ayant quitté leur emploi du premier confinement

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi au début du premier confinement et l'ayant quitté ensuite

Différentes régressions logistiques binomiales ont été exécutées pour estimer, d'une part, la probabilité d'avoir changé d'emploi entre mars 2020 et la date d'enquête (Annexe 14) et, d'autre part, celle d'avoir quitté ou perdu son emploi entre le début du confinement et la date de l'enquête (Annexe 15).

Le premier modèle montre un fort impact de la variation du volume de travail lors du premier confinement sur la probabilité d'avoir changé d'emploi, mais aussi, dans une certaine mesure, de la possibilité d'avoir eu ou non accès au chômage partiel. Ainsi, à profil comparable, cette probabilité explose pour les jeunes n'ayant pas travaillé lors du premier confinement et en particulier pour celles et ceux n'ayant pas bénéficié du chômage partiel. Le volume du travail étant fortement corrélé au type de contrat de travail, ce paramètre ressort également de manière significative. Les jeunes en EDD, et surtout les intérimaires, pour lesquelles ce confinement a réduit les chances de renouvellement de leur contrat ont ainsi connu une probabilité particulièrement élevée d'avoir changé d'emploi lors de la période étudiée. C'est également le cas pour les non-salarié-es. Quant aux catégories des ouvrier-es et des employé-es, ce sont celles qui ont été les plus touchées, à l'opposé de celle des cadres qui a connu la probabilité la plus faible d'avoir changé d'emploi pendant cette période. Enfin, le secteur d'activité a joué également un rôle non négligeable, puisque la probabilité de changer d'emploi a été particulièrement forte pour les jeunes travaillant dans les trois secteurs suivants : santé humaine, enseignement et hébergement et restauration ; secteurs qui, nous le verrons juste ensuite, ont connu de fortes modifications, pour des raisons différentes, des modalités de travail lors du premier confinement.

Quant au second modèle qui estime la probabilité de ne plus être en emploi à la date d'enquête, les résultats vont dans le même sens en ce qui concerne les contrats de travail et les catégories socio-professionnelles, mais diffèrent légèrement concernant le secteur d'activité. En effet, la probabilité d'être sorti-e de l'emploi entre le premier confinement et la date d'enquête est la plus élevée pour les jeunes qui travaillent dans les services administratifs (du secteur privé), dans l'enseignement, la restauration et l'hébergement, l'ingénierie ou dans l'industrie agro-alimentaire.

3.2. Le bouleversement du travail avec l'arrivée du confinement

Pour les sortant-es de l'enseignement supérieur, dont 80 % occupaient un emploi en mars 2020, le démarrage de la crise sanitaire a donc surtout affecté les modalités de travail (Mofakhami, 2021) et par conséquent, les conditions de travail ressenties. Ainsi, si la plupart de ces jeunes ont connu des modifications effectives de leur activité, tou-ttes n'ont pas été marqué-es de la même manière par ce bouleversement survenu en mars 2020 (Institut national de la statistique et des études économiques, 2021).

Pour appréhender l'ensemble de ces dimensions, deux méthodes ont été privilégiées : après une description à plat des modifications déclarées (2.1), le recours à la classification dessine une typologie des expériences-types vécues par les jeunes en emploi sous l'effet du premier confinement (2.2). Pour compléter ce tableau descriptif, une série de régressions logistiques a été exécutée pour comprendre et confirmer les liens entre

les différentes modifications de l'activité et, *in fine*, leur effet sur le risque de dégradation des conditions de travail (2.3).

3.2.1. Description des modifications déclarées

Des variations plurielles selon le plus haut diplôme

Globalement, l'usage du télétravail augmente avec le niveau de diplôme (Tableau 16), à deux nuances près : les diplômé·es des spécialités industrielles ou scientifiques et techniques y ont eu moins souvent accès que leurs homologues des spécialités tertiaires ou des lettres et sciences humaines ; et les diplômé·es du secteur de la santé, particulièrement au niveau doctorat, en ont fait, assez logiquement, très peu usage en comparaison des autres diplômé·es de niveau comparable.

Pour les jeunes occupant un emploi salarié, l'obligation faite par l'employeur de prendre des congés payés s'est particulièrement manifestée auprès des diplômé·es des écoles d'ingénieurs ou de commerce ainsi que d'une licence professionnelle. Parmi les jeunes détenant un diplôme professionnel du supérieur court (BTS, licence professionnelle), ce sont celles et ceux issu·es des spécialités industrielles qui ont été les plus concerné·es.

Tableau 16 • Impact du premier confinement sur le travail, selon le plus haut diplôme

	Pendant le premier confinement, ils et elles ont...				ressenti une dégradation de leurs conditions de travail
	télétravaillé	connu l'imposition de congés payés	été placé·es en activité partielle	connu une baisse de revenus	
01_Non-dip-sup (univ)	26	18	44	26	36
02_Non-dip-sup (autre)	24	21	45	31	36
Sortie sans diplôme du supérieur	25	19	45	28	36
03_BTS tertiaire	53	25	50	31	35
04_BTS indus	26	32	43	27	29
05_DUT & autre bac+2	45	21	38	26	44
06_Bac+2/3/4 santé social	23	16	9	13	72
07_Licence pro tertiaire	70	32	40	22	39
08_Licence pro indus	60	37	46	28	33
09_Licence générale	61	21	37	26	39
10_Autre bac+3/4	73	27	46	28	33
Diplôme de l'enseignement supérieur court	49	26	39	25	42
11_Master LSH	89	31	27	18	41
12_Master ST	84	30	30	18	39
13_Autre bac+5	87	26	26	18	46
14_École de commerce	94	40	37	21	40
15_Ingénieur	90	42	34	19	39
16_Doctorat santé	31	ns	ns	32	53
17_Doctorat hors santé	94	23	17	9	56
Diplôme de l'enseignement supérieur long	87	32	29	18	42
<i>Ensemble sortant·es du supérieur</i>	<i>64</i>	<i>27</i>	<i>36</i>	<i>23</i>	<i>42</i>
<i>Ensemble Génération</i>	<i>48</i>	<i>25</i>	<i>39</i>	<i>25</i>	<i>40</i>

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : parmi les jeunes sorti·es de l'enseignement supérieur en 2017, colonne 1 : jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi en mars 2020 et ayant continué de travailler pendant le premier confinement.

colonnes 2 & 3 : jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi salarié en mars 2020.

colonnes 4 : jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi en mars 2020.

colonne 5 : jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017, occupant en octobre 2020 le même emploi qu'en mars 2020.

Lecture : Parmi les jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017, qui étaient en emploi en mars 2020 et ont poursuivi leur activité pendant le premier confinement, 26 % des non-diplômés de l'université ont pratiqué le télétravail.

n.s. = résultat non significatif en raison d'effectifs trop faibles.

Supposé répondre à un besoin similaire, à savoir une baisse de l'activité constatée par l'organisme employeur, le placement en activité partielle a concerné au premier chef des jeunes diplômé·es de BTS tertiaire et d'une licence professionnelle industrielle. En conséquence, ce sont les mêmes qui ont le plus souvent déclaré avoir subi une baisse de revenus pendant le premier confinement. Si elle semble moins attendue, la baisse de revenus par 32 % des doctor·es dans les spécialités de la santé fait écho à la baisse d'activité rencontrée par certaines spécialités exercées en statut libéral, dont les consultations ont été plus rares ou complètement suspendues pendant cette période. Peu concerné·es par la modification des conditions de travail telles que l'usage du télétravail, la baisse des revenus ou le chômage partiel, les diplômé·es du secteur de la santé ont en revanche été particulièrement exposé·es à une dégradation globale de leurs conditions de travail au début de la crise sanitaire.

Des variations plus nettes en fonction du genre et des caractéristiques de l'emploi occupé

En examinant ces mêmes variables en fonction cette fois du genre et des caractéristiques de l'emploi occupé en mars 2020, des liens plus nets encore se dessinent (Tableau 17). Notamment, la pratique très inégalement répartie du télétravail en fonction de la catégorie socioprofessionnelle (PCS) de l'emploi occupé en mars 2020 : si 88 % des cadres ont télétravaillé, c'est le cas de 60 % des professions intermédiaires, 43 % des employé·es et 6 % des ouvrier·es. La dégradation des conditions de travail, en revanche, s'échelonne plutôt en sens inverse, étant davantage évoquée parmi les PCS les plus favorisées.

En ce début de période pandémique, deux secteurs d'activité se distinguent largement comme étant ceux dont les conditions de travail ont été le plus dégradées : la santé humaine et l'enseignement.

Tableau 17 • Impact du premier confinement sur le travail, selon l'emploi occupé

PCS en mars 2020*	Pendant le premier confinement, ils et elles ont...				ressenti une dégradation de leurs conditions de travail
	télé-travaillé	connu l'imposition de congés payés	été placé·es en activité partielle	connu une baisse de revenus	
Cadre	88	34	29	17	43
Profession intermédiaire	60	25	37	24	44
Employé	43	23	44	25	36
Ouvrier	6	20	41	33	26
Secteur d'activité (naf) en mars 2020					
Industrie agro-alimentaire	24	19	21	15	25
Industries extractives, déchets, énergie	68	31	14	8	34
Fabrication d'équipements et autres produits industriels	61	36	49	27	34
Construction	64	43	62	39	28
Commerce	45	25	53	32	35
Transports et entreposage	40	26	30	27	44
Hébergement et restauration	31	23	80	56	40
Information et communication	95	31	34	18	34
Activités financières, d'assurance et immobilières	71	38	25	18	39
Activités juridiques et comptables, autres activités de services	85	28	34	19	42
Activités d'architecture et d'ingénierie	87	38	45	26	39
Recherche et développement	80	33	39	25	40
Activités de services administratifs et de soutien	74	25	58	38	39
Administration publique	55	30	6	3	42

Enseignement	90	13	12	9	52
Activités pour la santé humaine, action médico-sociale	28	13	13	17	64
Arts, spectacles et activités récréatives	78	24	62	30	40
Genre					
Homme	64	29	37	24	37
Femme	65	25	35	22	46

*Les catégories agriculteur et indépendant ne figurent pas dans ce tableau car elles ne rassemblent que très peu de sortant-es de l'enseignement supérieur. Les effectifs concernés sont donc insuffisants pour que le pourcentage soit robuste.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi pendant le premier confinement

Si les femmes semblent avoir légèrement plus télétravaillé que les hommes, ces derniers ont plus souvent fait l'expérience des congés imposés, du chômage partiel et de la baisse des revenus. En revanche, les femmes sont nettement plus nombreuses (46 %) à déclarer une dégradation de leurs conditions de travail.

3.2.2. Une typologie d'expériences professionnelles au démarrage de la crise covid

La typologie a été construite à partir d'une analyse en composantes multiples (ACM), suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH). Ici, le champ de l'analyse est restreint aux jeunes qui occupaient un emploi en mars 2020, ont travaillé pendant le premier confinement et occupaient toujours ce même emploi lors de la date d'interrogation, ce qui représente 52 % des jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017. Le détail de l'ACM figure en Annexe 5 et la description des classes en Tableau 18, Tableau 19 et Tableau 20.

Tableau 18 • Classification : modifications du travail pendant le premier confinement (variables actives)

	Distribution (%)	Volume de travail			Baisse des revenus	Chômage partiel	Télétravail	Congés imposés	Dégradation
		Autant	Moins	Plus					
Classe 01	15	25	6	69	2	2	0	6	76
Classe 02	21	26	12	62	3	4	100	0	69
Classe 03	9	82	18	0	1	10	0	0	2
Classe 04	16	80	20	0	1	8	100	0	0
Classe 05	20	12	82	6	67	86	66	37	42
Classe 06	20	53	17	30	1	17	80	98	44

Lecture : Parmi les jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017, qui étaient en emploi en mars 2020 et l'occupaient toujours lors de l'interrogation, 15 % appartiennent à la classe 1. Au sein de cette classe, 25 % des jeunes ont travaillé autant pendant le premier confinement qu'auparavant.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi pendant le premier confinement

Classe 1 : Une augmentation du volume de travail, en présentiel

Cette classe rassemble 15 % des jeunes concerné-es par l'analyse et on y retrouve plus de femmes (17 %) que d'hommes (12 %).

Dans cette classe, la plupart des jeunes (69 %) ont connu une augmentation du volume de travail pendant le premier confinement, qui ne s'est accompagnée d'aucune modification des autres modalités du travail. Ces travailleurs et travailleuses ont exercé leur activité exclusivement en présentiel et ont donc été physiquement exposé-es au virus ou à ses conséquences, tout en travaillant davantage qu'en temps normal.

76 % des jeunes de cette classe ont déclaré avoir subi une dégradation de leurs conditions de travail pendant ce confinement : il s'agit, de loin, du groupe le plus concerné par une potentielle détérioration.

On retrouve dans cette classe le « travail de première et deuxième ligne », « du front », assurant souvent des « missions essentielles », selon les expressions employées dans le débat public à ce moment-là. Ainsi, les jeunes exerçant dans le secteur de la santé sont largement sur représenté-es dans cette classe (49 %), de même que des secteurs de l'industrie agro-alimentaire (27 %) et du commerce (22 %). Les jeunes de

l'hôtellerie-restauration (20 %) ou des transports (19 %) sont également fortement représentés dans cette classe.

Les jeunes les moins diplômés sont également particulièrement présents dans cette classe et, à mesure que le niveau de diplôme augmente, les jeunes sont de moins en moins représentés. Une exception cependant : les diplômés du secteur de la santé, qui, à quelque niveau que ce soit, sont particulièrement présents dans ce groupe.

Classe 2 : Une augmentation du volume de travail, en télétravail

Cette classe rassemble 21 % des jeunes, dont la majorité a également connu une augmentation du volume de travail. A l'instar de celles et ceux de la classe précédente, ces jeunes ont travaillé plus que d'habitude et n'ont connu ni chômage partiel, ni congés imposés, ni baisse de revenus. En revanche, une chose les distingue : le télétravail, qui les a toutes et tous concernés.

Les jeunes de cette classe ont été particulièrement sujettes à la dégradation des conditions de travail, puisque 69 % l'ont déclarée. Dans cette classe, bien que protégée physiquement et financièrement, l'augmentation du volume de travail à domicile a pu créer des sensations de surcharge. La détérioration exprimée pourrait aussi s'expliquer par un mauvais équipement nécessaire au travail à distance.

On retrouve ici les jeunes les plus diplômés et issus d'un milieu social favorisé et, de fait, les cadres sont particulièrement concernés par ce groupe (29 % d'entre elles et eux), ainsi que les femmes (22 % contre 18 % des hommes).

Le secteur le plus représenté dans cette classe est l'enseignement (50 %). Viennent ensuite les activités juridiques et comptables ou autres activités de services (31 %), ainsi que l'information et communication (29 %).

Classe 3 : Un travail inchangé, non confiné

Dans cette classe où se trouvent 9 % des jeunes, le volume de travail est resté très largement inchangé pendant le premier confinement (82 %). Les revenus ont été préservés, de même que les congés. Le chômage partiel a été marginal (10 %) et le télétravail n'a pas été possible ou mis en place. Finalement, on retrouve ici des jeunes qui ont travaillé pendant le premier confinement, comme si rien n'avait changé.

Bien qu'ayant été physiquement exposés à la pandémie, ces jeunes ne se déclarent pas concernés par une dégradation de leurs conditions de travail (seulement 2 %).

On retrouve ici le secteur de l'agro-alimentaire (36 %), de l'administration publique (18 %) ou des transports (14 %). Les hommes sont plus nombreux (10 %) que les femmes (7 %) et surtout, les ouvriers sont sur représentés : 33 % d'entre elles et eux s'y retrouvent.

Tableau 19 • Classification : emploi occupé au début du premier confinement

	Classe 01	Classe 02	Classe 03	Classe 04	Classe 05	Classe 06
Contrat de travail en mars 2020						
Non salarié	13	20	11	16	40	0
CDI, Fonctionnaires	14	20	8	16	21	21
Contrat aidé	19	10	13	17	20	20
Emploi à durée déterminée	20	25	10	19	7	20
Intérim	31	10	24	12	19	4
PCS en mars 2020*						
Cadre	5	29	3	20	17	25
Profession intermédiaire	20	17	8	16	23	15
Employé	23	12	16	12	19	18
Ouvrier	25	1	33	2	25	13
Secteur d'activité en mars 2020 (naf)						
Industrie agro-alimentaire	27	5	36	6	10	15
Industries extractives, déchets, énergie	10	17	10	25	9	30
Fabrication d'équipements et autres produits industriels	9	14	11	14	30	23

Construction	5	6	10	14	41	22
Commerce	22	11	15	12	26	13
Transports et entreposage	19	10	14	15	24	19
Hébergement et restauration	20	1	3	6	59	9
Information et communication	1	29	1	27	18	24
Activités financières, d'assurance et immobilières	10	18	7	14	17	34
Activités juridiques et comptables, autres activités de services	7	31	2	21	19	20
Activités d'architecture et d'ingénierie	2	19	3	24	28	23
Recherche et développement	4	22	7	18	26	24
Activités de services administratifs et de soutien	6	19	7	15	40	13
Administration publique	18	22	18	12	2	28
Enseignement	4	50	3	27	6	9
Activités pour la santé humaine, action médico-sociale	49	13	10	8	11	9
Arts, spectacles et activités récréatives	6	23	4	18	33	16
Autre	5	22	14	23	21	15

* Les catégories agriculteur, indépendant et non codé n'apparaissent pas car rassemblent trop peu d'effectifs

Lecture : 13 % des jeunes exerçant en emploi non salarié en mars 2020 (et qui occupaient toujours ce même emploi lors de l'interrogation) appartient à la classe 1.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi pendant le premier confinement

Classe 4 : Des conditions de travail et d'emploi protégées

Dans cette classe, figurent 16 % des jeunes ; les cadres et les hommes y étant légèrement sur-représentés. Leur quantité de travail n'a pas changé (80 %) ou a diminué (20 %) et leurs revenus sont restés intacts ; le chômage partiel est resté rare (8 %) et les congés imposés inexistantes. A la différence de la classe précédente, ces jeunes ont quand même connu un bouleversement pendant ce confinement, avec une expérience généralisée du télétravail. Au total, ces jeunes ont été physiquement et financièrement protégé-es, sans connaître de surcharge de travail. Les conditions de travail semblent avoir été ici largement préservées, puisqu'aucun-e n'a fait ici, état d'une dégradation.

Ici, se rencontrent les secteurs des industries extractives (25 %) ou de l'information communication (27 %), mais aussi de l'enseignement (27 %), dont tous les salarié-es ne semblent donc pas avoir traversé le premier confinement dans les mêmes conditions.

Classe 5 : Une forte baisse de l'activité, une baisse des revenus généralisée malgré l'activité partielle

Cette classe rassemble 20 % des jeunes. Au sein de cette classe, la plupart a connu une baisse d'activité (82 %) accompagnée d'un basculement en activité partielle (67 %). En dépit de ce dispositif de soutien, et bien que le télétravail ait été répandu, 67 % des jeunes de cette classe ont vu leurs revenus baisser durant cette période. De plus, une de leur particularité tient au fait qu'un tiers de ses membres a fait l'expérience de congés imposés.

Le premier confinement a donc engendré un véritable bouleversement dans leurs modalités du travail et ces jeunes, par ailleurs fragilisé-es par une baisse des revenus, ont déclaré à 42 % avoir vécu une dégradation de leurs conditions de travail sur cette période.

Cette classe rassemble un quart des ouvrier-es et 23 % des professions intermédiaires. Elle concerne également plus spécifiquement les jeunes en emploi non salarié.

Le secteur de l'hôtellerie restauration est ici fortement concerné (59 % des jeunes de ce secteur sont dans cette classe). D'autres secteurs ont été particulièrement sujets à ces baisses de revenus : la construction (41 %), les activités de services administratifs et de soutien, la fabrication industrielle (30 %) et les arts et spectacles (33 %).

Classe 6 : Les congés imposés, du télétravail, une forte dégradation

Rassemblant 20 % des individus, cette classe se caractérise essentiellement par les congés imposés, dont la quasi-totalité (98 %) a fait l'expérience. Ces congés ont été imposés sans que le volume de travail n'ait aussi

nettement diminué (cette diminution ne concernant que 17 % des jeunes de cette classe, contre 53 % qui déclarent un volume de travail inchangé et 30 % un volume augmenté). A noter que l'imposition de congés n'a dans l'ensemble pas été assortie d'un recours massif au chômage partiel (17 %). Huit jeunes sur dix de ce groupe ont exercé leur activité en télétravail durant le confinement. Ce dernier groupe a été particulièrement concerné par la dégradation des conditions de travail (44 %). Le recours aux congés imposés, structurant dans cette classe, a pu être vécu comme une double peine au cœur d'une situation de blocage involontaire à domicile et alors même que le volume de travail ne semblait pas diminuer.

Tableau 20. Classification : caractéristiques socio-scolaires

	Classe 01	Classe 02	Classe 03	Classe 04	Classe 05	Classe 06
Sexe						
Hommes	12	18	10	18	21	21
Femmes	17	22	7	15	19	19
Plus haut diplôme						
Non-dip-sup (univ)	32	10	19	8	19	12
Non-dip-sup (BTS)	24	6	28	3	24	14
Non-dip-sup (autre)	28	9	24	8	17	14
<i>Sans diplôme du supérieur</i>	28	9	23	6	20	13
BTS tertiaire	17	15	12	15	28	14
BTS indus	21	6	24	7	24	18
DUT tertiaire	18	14	8	27	14	20
DUT indus	24	7	12	16	26	15
Autre bac+2	41	11	8	10	23	7
Bac+2/3/4 santé social	57	11	8	6	7	11
Licence pro tertiaire	11	19	9	16	22	23
Licence pro indus	8	11	11	16	29	25
Licence gén LSH	14	20	11	20	21	14
Licence gén ST	17	21	16	19	17	9
Autre bac+3/4	5	18	6	25	28	18
<i>Diplôme du supérieur court</i>	23	14	11	14	22	16
Master arts, LLSH	6	34	2	20	16	22
Master droit, sciences politiques	4	32	6	18	13	28
Master éco, gestion, AES	4	23	2	23	20	29
Master sciences (dont staps & santé)	5	27	5	24	20	19
Autre bac+5	7	37	4	21	12	19
École de commerce	3	26	2	17	24	29
Ingénieur	3	23	3	22	20	29
Doctorat santé	32	13	15	8	26	5
Doctorat hors santé	1	44	2	23	10	20
<i>Diplôme du supérieur long</i>	6	28	4	20	18	24
Origine sociale						
Aucun parent cadre	16	19	11	16	19	19
Au moins un parent cadre	13	23	7	17	21	20

Lecture : parmi les jeunes ayant un emploi en mars 2020 et l'occupant toujours lors de l'interrogation, 12 % des hommes appartiennent à la classe 1.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi pendant le premier confinement

3.2.3. Quels déterminants de ces bouleversements ?

Les liens entre les variables actives constitutives de cette typologie, mais aussi la pertinence des variables illustratives présentées ci-dessus (secteur d'activité, PCS etc.) sont confirmés en modélisant la probabilité de connaître les différents types de modalités (Annexe 9, Annexe 10, Annexe 11, Annexe 12). Si le volume du travail est fortement corrélé avec le secteur d'activité, la PCS et le type de contrat de travail, les congés

imposés et la baisse des revenus sont quant à eux fortement liés au fait d'avoir connu une baisse du volume de travail et/ou le chômage partiel, lui-même fortement lié au secteur d'activité. Ce dernier a également un fort impact sur la probabilité d'avoir été en télétravail, tout comme le niveau de diplôme puisqu'il concerne davantage les diplômé·es du supérieur long.

Le sentiment de dégradation des conditions de travail est, comme le montre la typologie, toutes choses égales par ailleurs, avant tout lié aux modalités de travail connues lors du premier confinement (Annexe 13). Le modèle estimant la probabilité d'avoir ressenti une telle dégradation, fait ressortir le caractère protecteur du télétravail et du chômage partiel, puisqu'ils diminuent tous les deux la probabilité d'avoir ressenti une dégradation des conditions de travail lors du premier confinement. *A contrario*, avoir connu des congés imposés, un changement du volume de travail et/ou une modification du salaire augmente cette probabilité. Elle est également accrue pour les secteurs de l'enseignement et de la santé humaine en regard des autres secteurs.

Pour expliquer la dégradation ressentie des conditions de travail, le niveau de diplôme joue finalement très peu lorsque l'on compare des individus exerçant dans des emplois similaires. Deux secteurs d'activité apparaissent particulièrement exposés à la dégradation des conditions de travail : l'enseignement et les activités relatives à la santé humaine. Le premier renvoie au bouleversement total et soudain des modalités du travail expérimentées par les enseignants. Le second fait sens en période pandémique et confirme encore la situation spécifique des jeunes soignants en ce début de crise sanitaire, par rapport à leurs homologues sortis la même année dans d'autres domaines.

Les modalités modifiées du travail influencent considérablement la dégradation ressentie des conditions de travail. Globalement, le chômage partiel et le télétravail ont contribué à préserver les conditions de travail. A l'inverse, les congés imposés ou la modification de la quantité de travail (dans un sens comme dans l'autre), les ont dégradées. Il en va de même et sans appeler d'explication, pour la baisse de revenus. Certaines de ces modifications (l'augmentation de la quantité du travail et le recours aux congés imposés) ont concerné plus particulièrement les jeunes ayant atteint le statut cadre : cela expliquerait que ces derniers aient davantage ressenti une dégradation de leurs conditions de travail par rapport aux ouvriers, employés ou professions intermédiaires. Enfin et toujours en contrôlant le secteur d'activités, le niveau de diplôme et la modification des modalités du travail, les femmes ont plus souvent déclaré que les hommes une dégradation de leurs conditions de travail.

Conclusion

Finalement, le niveau de diplôme et les multiples facettes de la formation suivie (spécialité de formation, alternance ou voie scolaire, secteur d'enseignement) ont un impact très fort sur les trajectoires d'insertion des sortant·es du supérieur lors des trois premières années de vie active. L'analyse des trajectoires sur les trois premières années de vie active confirme l'intérêt d'étudier les parcours d'insertion dans leur ensemble, pour compléter les indicateurs statiques d'emploi à trois ans. Photographies d'un instant T, ils peuvent donner une image parfois tronquée de l'insertion des sortants de l'enseignement supérieur, alors que l'étude des parcours montre que celle d'un quart de ces jeunes reste en suspens.

Néanmoins, les caractéristiques du plus haut diplôme ne suffisent pas à expliquer la dégradation des conditions de travail endurée par les jeunes au début de la crise sanitaire. A l'exception de la situation spécifique des diplômé·es de la santé, cette dégradation s'avère expliquée principalement par la modification des modalités du travail à l'occasion du premier confinement, elle-même liée aux types d'emploi occupés en début de carrière. En définitive, le phénomène a pu s'ancrer dans la durée puisque 49 % des jeunes ayant déclaré une dégradation de leurs conditions de travail signalent qu'elle persiste après six mois de crise sanitaire.

La ré-interrogation en 2023 de la Génération 2017 sera l'occasion de suivre l'évolution de ces trajectoires, six ans après la sortie des études. Elle permettra, notamment, d'appréhender dans la durée l'effet de cette crise sur l'emploi, les trajectoires des jeunes et leur rapport au travail (Jugnot & Vignale, 2022). Elle permettra également d'affiner l'analyse des déterminants des trajectoires d'insertion, à travers des questions plus détaillées sur la situation familiale et sur les diplômes obtenus en formation post-initiale.

Bibliographie

Béduwé, C., Berthaud, J., Giret, J.-F. & Solaux, G. (s. d.), *Salariat étudiant, parcours universitaires et conditions de vie*. Paris : La Documentation française.

Céreq (2022). *Quand l'École est finie. Premiers pas dans la vie active de la génération 2017. Enquête 2020*, Marseille, Céreq, coll. "Enquêtes" (n° 3).

Couppié, T., Gaubert, E. & Personnaz, E. (2022). Enquête 2020 auprès de la Génération 2017 : Des parcours contrastés, une insertion plus favorable, jusqu'à.... *Céreq Bref*, 422.

Institut national de la statistique et des études économiques (2021). *Emploi, chômage, revenus du travail. Edition 2021*, Paris : Insee (Insee Références). 213 p.

Jugnot, S. & Vignale, M. (2022). Enquête 2020 auprès de la Génération 2017. La crise sanitaire suffit-elle à expliquer les souhaits de réorientation des jeunes ? *Céreq Bref*, 424.

Merlin, F. & Wierup, E.-L. (2022). Sortants du supérieur : le niveau de diplôme ne résume pas les trajectoires d'insertion. *Céreq Bref*, 426.

Mofakhami, M. (2021). La crise du Covid-19 en Europe, révélatrice des fragilités et des inégalités sur le marché du travail. *Connaissance de l'emploi*, 173.

Zilloniz, S. (2017). L'activité rémunérée des étudiants et ses liens avec la réussite des études. *Travail et emploi*, 152 (4), 89-117.

Table des illustrations

TABLEAU 1. NIVEAU D'ETUDES DES JEUNES SORTANT-ES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA GENERATION 2017	6
TABLEAU 2. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES JEUNES AYANT QUITTE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN 2017	7
FIGURE 1. SPECIALITE DE FORMATION DES HOMMES ET DES FEMMES SORTI-ES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN 2017.....	8
TABLEAU 3. PARCOURS SCOLAIRE DES JEUNES SORTI-ES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN 2017.....	9
TABLEAU 4. FORMATION DEMANDEE PAR LES JEUNES AYANT INTERROMPU LEURS ETUDES EN RAISON D'UN REFUS DANS CETTE FORMATION	10
TABLEAU 5. MOTIF D'ARRET DES ETUDES SELON LE PLUS HAUT DIPLOME.....	11
TABLEAU 6. MOTIFS AGREGES D'ARRET DES ETUDES SELON LE PLUS HAUT DIPLOME	12
TABLEAU 7. HEBERGEMENT EN SEMAINE DURANT L'ANNEE 2016-2017	13
TABLEAU 8. HEBERGEMENT EN SEMAINE DURANT L'ANNEE 2016-2017	14
FIGURE 2. TEMPS DE TRAJET DOMICILE/ETABLISSEMENT DE FORMATION.....	14
TABLEAU 9. TYPES DE RESSOURCES MOBILISEES PENDANT LES ETUDES	15
TABLEAU 10. REMBOURSEMENT DU PRET BANCAIRE LIE AUX ETUDES	15
TABLEAU 11. EMPLOI PENDANT LES ETUDES.....	16
FIGURE 3. LIEU DE NAISSANCE SELON LE STATUT MIGRATOIRE DES JEUNES.....	17
FIGURE 4. CS DES PARENTS SELON LE STATUT MIGRATOIRE DES JEUNES	17
FIGURE 5. MODES DE FINANCEMENT DES ETUDES SELON LE STATUT MIGRATOIRE DES JEUNES	18
FIGURE 6. PLUS HAUT DIPLOME SELON LE STATUT MIGRATOIRE DES JEUNES.....	19
FIGURE 7. RAISONS D'ARRET DES ETUDES SELON LE STATUT MIGRATOIRE	19
TABLEAU 12. TRAJECTOIRES D'INSERTION EN FONCTION DU PLUS HAUT DIPLOME	21
TABLEAU 13. TRAJECTOIRE D'ACCES RAPIDE ET DURABLE A L'EDI SELON LES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES.....	23
TABLEAU 14. ACCES RAPIDE ET DURABLE A L'EDI SELON LES CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION DE SORTIE	24
TABLEAU 15. QUALITE DE L'EMPLOI OCCUPE APRES TROIS ANS DE VIE ACTIVE	25
FIGURE 8. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE AU COURS DES TROIS PREMIERES ANNEES DE VIE ACTIVE.....	28
FIGURE 9. VOLUME DU TRAVAIL LORS DU PREMIER CONFINEMENT.....	29
FIGURE 10. VARIATION DU VOLUME DE TRAVAIL DURANT LE PREMIER CONFINEMENT SELON LE NIVEAU DE SORTIE, PARMIS LES JEUNES EN EMPLOI EN MARS 2020.....	29
FIGURE 11. VARIATION DU VOLUME DE TRAVAIL DURANT LE PREMIER CONFINEMENT SELON LE SECTEUR D'ACTIVITES, PARMIS LES JEUNES EN EMPLOI EN MARS 2020.....	30
FIGURE 12. SITUATION A LA DATE D'ENQUETE DES JEUNES AYANT QUITTE LEUR EMPLOI DU PREMIER CONFINEMENT.....	31
TABLEAU 16. IMPACT DU PREMIER CONFINEMENT SUR LE TRAVAIL, SELON LE PLUS HAUT DIPLOME	32
TABLEAU 17. IMPACT DU PREMIER CONFINEMENT SUR LE TRAVAIL, SELON L'EMPLOI OCCUPE.....	33
TABLEAU 18. CLASSIFICATION : MODIFICATIONS DU TRAVAIL PENDANT LE PREMIER CONFINEMENT (VARIABLES ACTIVES).....	34
TABLEAU 19. CLASSIFICATION : EMPLOI OCCUPE AU DEBUT DU PREMIER CONFINEMENT	35
TABLEAU 20. CLASSIFICATION : CARACTERISTIQUES SOCIO-SCOLAIRES	37
TABLEAU 21. ACM : VARIABLES ET MODALITES STRUCTURANT LES AXES	50
TABLEAU 22. DISTRIBUTION NON PONDEREE DE LA TYPOLOGIE	50
FIGURE 13. REPRESENTATION DES MODALITES ACTIVES ET SUPPLEMENTAIRES DANS LE PLAN SELON LES AXES 1 & 2	51
FIGURE 14. REPRESENTATION DES MODALITES ACTIVES ET SUPPLEMENTAIRES DANS LE PLAN SELON LES AXES 3 & 4	52

Annexes

ANNEXE 1. QUALITE DE L'EMPLOI OCCUPE APRES TROIS ANS DE VIE ACTIVE.....	43
ANNEXE 2. ESTIMATION DE LA PROBABILITE D'EMPRUNTER LA TRAJECTOIRE D'ACCES RAPIDE ET DURABLE A L'EDI (TOUS SORTANTS DU SUPERIEUR).....	44
ANNEXE 3. ESTIMATION DE LA PROBABILITE D'EMPRUNTER LA TRAJECTOIRE D'ACCES RAPIDE ET DURABLE A L'EDI ET D'AVOIR PASSE AU MOINS LES TROIS QUARTS DU PARCOURS EN TANT QUE CADRE (CHAMP DIPLOMES DU SUPERIEUR LONG)	46
ANNEXE 4. ESTIMATION DE LA PROBABILITE D'ETRE DANS LA PREMIERE TRAJECTOIRE ET D'AVOIR PASSE AU MOINS LES TROIS QUARTS DU PARCOURS D'EMPLOI EN TANT QUE CADRE OU PI (CHAMP DIPLOMES SUPERIEUR COURT)	48
ANNEXE 5. ACM : DESCRIPTION DES AXES ET REPRESENTATION EN PLAN	50
ANNEXE 6. ESTIMATION DE LA PROBABILITE DE NE PAS AVOIR TRAVAILLE DURANT LE PREMIER CONFINEMENT, ET DE NE PAS AVOIR BENEFICIE DU CHOMAGE PARTIEL, PARMIS LES JEUNES EN EMPLOI EN MARS 2020.....	53
ANNEXE 7. ESTIMATION DE LA PROBABILITE DE N'AVOIR PAS TRAVAILLE DU TOUT PENDANT LE PREMIER CONFINEMENT ET D'AVOIR BENEFICIE DU CHOMAGE PARTIEL, PARMIS LES JEUNES EN EMPLOI EN MARS 2020.....	55
ANNEXE 8. ESTIMATION DE LA PROBABILITE D'AVOIR TRAVAILLE PLUS DURANT LE PREMIER CONFINEMENT, PARMIS LES JEUNES EN EMPLOI EN MARS 2020	57
ANNEXE 9. ESTIMATION DE LA PROBABILITE D'AVOIR CONNU DES CONGES IMPOSES DURANT LE PREMIER CONFINEMENT, PARMIS LES JEUNES EN EMPLOI EN MARS 2020.....	59
ANNEXE 10. ESTIMATION DE LA PROBABILITE D'AVOIR CONNU UNE BAISSSE DE REVENU DURANT LE PREMIER CONFINEMENT, PARMIS LES JEUNES EN EMPLOI EN MARS 2020	61
ANNEXE 11. ESTIMATION DE LA PROBABILITE D'AVOIR CONNU DU CHOMAGE PARTIEL DURANT LE PREMIER CONFINEMENT, PARMIS LES JEUNES EN EMPLOI EN MARS 2020	63
ANNEXE 12. ESTIMATION DE LA PROBABILITE D'AVOIR TELETRAVAILLE DURANT LE PREMIER CONFINEMENT, PARMIS LES JEUNES EN EMPLOI EN MARS 2020.....	65
ANNEXE 13. ESTIMATION DE LA PROBABILITE D'AVOIR RESSENTI UNE DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL LORS DU PREMIER CONFINEMENT, PARMIS LES JEUNES EN EMPLOI EN MARS 2020 ET TOUJOURS DANS LE MEME EMPLOI A LA DATE D'ENQUETE.....	67
ANNEXE 14. ESTIMATION DE LA PROBABILITE D'AVOIR CHANGE D'EMPLOI ENTRE LE DEBUT DU CONFINEMENT ET LA DATE D'ENQUETE (JEUNES EN EMPLOI A LA DATE D'ENQUETE).....	69
ANNEXE 15. ESTIMATION DE LA PROBABILITE D'AVOIR QUITTE OU PERDU SON EMPLOI ENTRE LE PREMIER CONFINEMENT ET LA DATE D'ENQUETE (JEUNES EN EMPLOI EN MARS 2020).....	71
ANNEXE 16. SITUATION OCCUPEE EN OCTOBRE 2020.....	73

Annexe 1. Qualité de l'emploi occupé après trois ans de vie active

	Taux d'emploi à durée indéterminée (EDI)		Part de jeunes à temps partiel		Salaire net médian		Part de cadres et professions intermédiaires		Part de cadres	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Sortie sans diplôme du sup	59	57	17	30	1 440	1 300	33	27	4	6
<i>dont sortie de l'université</i>	54	48	20	37	1 400	1 249	33	25	3	5
<i>dont sortie de BTS</i>	69	68	13	21	1 500	1 300	32	22	2	1
Diplôme du supérieur court	79	75	9	14	1 700	1 592	66	61	11	6
BTS	78	75	9	19	1 667	1 467	55	37	6	3
<i>dont BTS tertiaire</i>	74	76	12	20	1 600	1 475	53	35	9	4
DUT & autre bac+2	70	69	9	12	1 650	1 567	70	62	13	7
Bac+2/3/4 santé social	91	77	5	9	1 982	1 745	100	97	0	0
Licence pro	86	82	3	8	1 803	1 667	78	60	16	8
<i>dont Licence pro tertiaire</i>	80	81	6	8	1 700	1 636	67	50	21	6
<i>dont Licence pro indus</i>	90	83	2	7	1 863	1 755	87	84	13	9
Licence générale	68	65	20	19	1 515	1 470	55	56	11	11
<i>dont Licence gén LSH</i>	67	65	22	19	1 499	1 462	54	55	7	11
Autre bac+3/4	82	79	11	16	1 750	1 696	74	65	24	21
Diplôme du supérieur long	87	83	2	7	2 450	2 101	95	91	80	62
Master	85	80	2	7	2 293	1 967	93	88	73	54
<i>dont Master arts, LLSH</i>	73	76	5	12	2 000	1 800	92	87	60	46
<i>dont Master droit, éco, gestion</i>	86	86	2	3	2 466	2 200	91	86	74	59
<i>dont Master sciences</i>	89	79	2	6	2 335	2 031	95	93	79	63
Autre bac+5	91	86	4	7	2 255	2 000	94	93	68	52
École de commerce	93	92	1	3	2 667	2 450	94	94	79	68
École d'ingénieurs	94	90	1	2	2 573	2 400	98	98	94	86
Doctorat	72	74	3	12	2 685	2 717	98	98	97	95
Ens. sortant-es du supérieur	78	76	8	13	1 908	1 715	71	69	38	30
Ensemble Génération 2017	72	72	10	18	1 650	1 550	49	54	23	21

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi en octobre 2020

Annexe 2. Estimation de la probabilité d'emprunter la trajectoire d'accès rapide et durable à l'EDI (tous sortants du supérieur)

Paramètre		Estimation	probabilité %	p-value
Intercept	Profil de référence	-1,39	20	<.0001
phd_dgesip (ref=Master LLSH)	Non-dip-sup (univ)	-0,49	13	<.0001
	Non-dip-sup (BTS)	-0,25	16	0,02
	Non-dip-sup (autre)	-0,27	16	0,04
	BTS tertiaire	-0,09	19	0,32
	BTS indus	0,03	20	0,82
	DUT tertiaire	-0,41	14	0,04
	DUT indus	-0,20	17	0,41
	Autre bac+2	0,00	20	0,99
	Bac+2/3/4 santé social	-0,07	19	0,48
	Licence pro tertiaire	0,08	21	0,46
	Licence pro indus	0,42	27	0,00
	Licence gén LSH	-0,22	17	0,03
	Licence gén ST	-0,12	18	0,61
	Autre bac+3/4	0,21	23	0,06
	Master droit, sciences politiques	-0,02	20	0,89
	Master éco, gestion, AES	0,37	26	<.0001
	Master sciences (dont staps & santé)	0,53	30	<.0001
	Autre bac+5	0,60	31	<.0001
	École de commerce	0,49	29	<.0001
	Ingénieur	1,09	43	<.0001
Doctorat santé	0,61	31	<.0001	
Doctorat hors santé	-0,02	20	0,91	
Lieu de vie à la fin des études (ref= vivait hors qpv)	vivait en QPV à la fin des études	-0,15	18	0,04
Eprériences en cours d'études (ref=pas d'emploi pendant les études)	Emploi de moins de 8h	0,12	22	0,02
	Emploi de plus de 8h en lien avec les études	0,47	28	<.0001
	Emploi de plus de 8h sans lien avec les études	0,55	30	<.0001
Séjour à l'étranger dans le sup (étudiants ayant passé le bac en France) (ref=Non)	Oui	-0,15	18	0,00
Motif d'arrêt des études: Par lassitude (ref=Non)	Oui	-0,24	16	<.0001
Motif d'arrêt des études: Niveau de diplôme souhaité atteint (ref=Non)	Oui	0,15	22	0,01
Motif d'arrêt des études: Résultats insuffisants (ref=Non)	Oui	0,06	21	0,29
Motif d'arrêt des études: Refusé dans une formation ou échec à un concours (ref=Non)	Oui	-0,20	17	0,01
Motif d'arrêt des études: Pas trouvé d'employeur pour une formation en alternance (ref=Non)	Oui	-0,14	18	0,08
Motif d'arrêt des études: Pour entrer dans la vie active ou a trouvé un emploi (ref=Non)	Oui	0,72	34	<.0001
Motif d'arrêt des études: Formation souhaitée n'existait pas à proximité (ref=Non)	Oui	-0,26	16	0,01
Motif d'arrêt des études: Raisons personnelles ou familiales (ref=Non)	Oui	-0,38	15	<.0001

Motif d'arrêt des études: Raisons financières (ref=Non)	Oui	-0,17	17	0,00
secteur d'enseignement*voie d'enseignement (ref=voie scolaire établissement public)	En alternance établissement privé	0,75	34	<.0001
	En alternance établissement public	0,64	32	<.0001
	Secteur indéterminée	0,28	25	0,25
sexe*CS des parents (ref= femme aucun parent cadre)	Voie scolaire établissement privé	0,13	22	0,02
	Femmes au moins un parent cadre	-0,02	19	0,63
	Hommes au moins un parent cadre	0,14	22	0,01
Service civique (ref=n'a pas réalisé de service civique)	Hommes aucun parent cadre	0,22	24	<.0001
	Avant la fin des études	-0,20	17	0,10

Lecture: un jeune ayant l'ensemble des caractéristiques du profil de référence a une probabilité de 20 % d'avoir suivi la première trajectoire. Un jeune ayant le même profil mais diplômé d'une école d'ingénieur a une probabilité de 43 % de suivre la même trajectoire.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sortis-es de l'enseignement supérieur en 2017

Annexe 3. Estimation de la probabilité d'emprunter la trajectoire d'accès rapide et durable à l'EDI et d'avoir passé au moins les trois quarts du parcours en tant que cadre (champ diplômés du supérieur long)

Paramètre		Estimation probabilité %		p-value
Intercept	Profil de référence	-2,27	9	<.0001
phd_dgesip (ref=Master LLSH)	Master droit, sciences politiques	0,35	13	0,01
	Master éco, gestion, AES	0,49	14	<.0001
	Master sciences (dont staps & santé)	0,86	20	<.0001
	Autre bac+5	0,56	15	<.0001
	École de commerce	0,78	18	<.0001
	Ingénieur	1,58	33	<.0001
	Doctorat santé	1,35	28	<.0001
	Doctorat hors santé	0,65	16	<.0001
Lieu de vie à la fin des études (ref=vivait hors qpv)	vivait en QPV à la fin des études	0,04	10	0,72
Eprériences en cours d'études (ref=pas d'emploi pendant les études)	Emploi de moins de 8h	0,05	10	0,45
	Emploi de plus de 8h en lien avec les études	0,38	13	0,00
	Emploi de plus de 8h sans lien avec les études	-0,11	8	0,24
Séjour à l'étranger dans le sup (étudiants ayant passé le bac en France) (ref=Non)	Oui	0,00	9	0,93
Motif d'arrêt des études: Par lassitude (ref=Non)	Oui	-0,24	8	0,00
Motif d'arrêt des études: Niveau de diplôme souhaité atteint (ref=Non)	Oui	0,04	10	0,80
Motif d'arrêt des études: Résultats insuffisants (ref=Non)	Oui	-0,16	8	0,27
Motif d'arrêt des études: Refusé dans une formation ou échec à un concours (ref=Non)	Oui	-0,71	5	0,00
Motif d'arrêt des études: Pas trouvé d'employeur pour une formation en alternance (ref=Non)	Oui	-0,29	7	0,20
Motif d'arrêt des études: Pour entrer dans la vie active ou a trouvé un emploi (ref=Non)	Oui	0,71	17	<.0001
Motif d'arrêt des études: Formation souhaitée n'existait pas à proximité (ref=Non)	Oui	-1,20	3	0,00
Motif d'arrêt des études: Raisons personnelles ou familiales (ref=Non)	Oui	-0,52	6	0,00
Motif d'arrêt des études: Raisons financières (ref=Non)	Oui	-0,05	9	0,57
secteur d'enseignement*voie d'enseignement (ref=voie scolaire établissement public)	En alternance établissement privé	0,27	12	0,00
	En alternance établissement public	0,33	13	0,00
	Secteur indéterminée	0,91	20	0,09
	Voie scolaire établissement privé	0,21	11	0,03
sexe*CS des parents (ref= femme aucun parent cadre)	Femmes au moins un parent cadre	0,05	10	0,54
	Hommes au moins un parent cadre	0,57	15	<.0001

	Hommes aucun parent cadre	0,64	16	<.0001
Service civique (ref=n'a pas réalisé de service civique)	Avant la fin des études	-0,23	8	0,22

Lecture: un jeune ayant l'ensemble des caractéristiques du profil de référence a une probabilité de 9 % d'avoir suivi la première trajectoire et d'avoir passé 3/4 du parcours ou plus en tant que cadre. Un jeune ayant le même profil mais diplômé d'une école d'ingénieur a une probabilité de 33 % de suivre le même parcours.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sortis-es de l'enseignement supérieur en 2017 avec un diplôme de l'enseignement supérieur long

Annexe 4. Estimation de la probabilité d'être dans la première trajectoire et d'avoir passé au moins les trois quarts du parcours d'emploi en tant que cadre ou PI (champ diplômés supérieur court)

Paramètre		Estimation	probabilité %	p-value
Intercept	Profil de référence	-2,76	6	<.0001
phd_dgesip (ref=Licence général LLSH)	BTS tertiaire	-0,32	4	0,02
	BTS indus	0,11	7	0,46
	DUT tertiaire	-0,21	5	0,43
	DUT indus	0,44	9	0,12
	Autre bac+2	0,76	12	0,00
	Bac+2/3/4 santé social	1,16	17	<.0001
	Licence pro tertiaire	-0,02	6	0,88
	Licence pro indus	1,01	15	<.0001
	Licence gén ST	0,45	9	0,10
Autre bac+3/4	0,49	9	0,00	
Lieu de vie à la fin des études (ref= vivait hors qpv)	vivait en QPV à la fin des études	-0,18	5	0,26
Expériences en cours d'études (ref=pas d'emploi pendant les études)	Emploi de moins de 8h	0,15	7	0,12
	Emploi de plus de 8h en lien avec les études	0,12	7	0,48
	Emploi de plus de 8h sans lien avec les études	0,37	8	0,00
Séjour à l'étranger dans le sup (étudiants ayant passé le bac en France) (ref=Non)	Oui	-0,15	5	0,19
Motif d'arrêt des études: Par lassitude (ref=Non)	Oui	-0,12	5	0,08
Motif d'arrêt des études: Niveau de diplôme souhaité atteint (ref=Non)	Oui	0,13	7	0,17
Motif d'arrêt des études: Résultats insuffisants (ref=Non)	Oui	0,04	6	0,73
Motif d'arrêt des études: Refusé dans une formation ou échec à un concours (ref=Non)	Oui	-0,44	4	0,00
Motif d'arrêt des études: Pas trouvé d'employeur pour une formation en alternance (ref=Non)	Oui	-0,15	5	0,28
Motif d'arrêt des études: Pour entrer dans la vie active ou a trouvé un emploi (ref=Non)	Oui	0,77	12	<.0001
Motif d'arrêt des études: Formation souhaitée n'existait pas à proximité (ref=Non)	Oui	0,18	7	0,24
Motif d'arrêt des études: Raisons personnelles ou familiales (ref=Non)	Oui	-0,46	4	0,00
Motif d'arrêt des études: Raisons financières (ref=Non)	Oui	-0,39	4	<.0001
secteur d'enseignement*voie d'enseignement (ref=voie scolaire établissement public)	En alternance établissement privé	0,95	14	<.0001
	En alternance établissement public	0,78	12	<.0001
	Secteur indéterminée	0,32	8	0,24
	Voie scolaire établissement privé	0,07	6	0,47
sexe*CS des parents (ref= femme aucun parent cadre)	Femmes au moins un parent cadre	0,12	7	0,20
	Hommes au moins un parent cadre	0,53	10	<.0001

	Hommes aucun parent cadre	0,53	10	<.000 1
Service civique (ref=n'a pas réalisé de service civique)	Avant la fin des études	-0,18	5	0,45

Lecture: un jeune ayant l'ensemble des caractéristiques du profil de référence a une probabilité de 6 % d'avoir suivi la première trajectoire et d'avoir passé 3/4 du parcours ou plus en tant que cadre ou PI. Un jeune ayant le même profil mais diplômé d'une Licence pro indus a une probabilité de 15 % de suivre le même parcours.

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017 avec un diplôme de l'enseignement supérieur court

Annexe 5. ACM : description des axes et représentation en plan

L'analyse des correspondances multiples est exécutée sur quatre axes qui récupèrent 71,73 % de l'inertie totale. Les axes sont décrits dans le Tableau 21.

Tableau 21. ACM : variables et modalités structurant les axes

	Variables contribuant le plus (%)	Cinq modalités contribuant le plus (sens de la contribution +/-)
Axe 1	Chômage partiel (35,5 %) Baisse des revenus (32 %) Modification du volume de travail (27 %)	Revenus diminués (+) Activité partielle (+) Volume de travail diminué (+) Pas d'activité partielle (-) Volume de travail augmenté (-)
Axe 2	Dégradation des conditions de travail (43,4 %) Modification du volume de travail (42,6 %) Expérience du télétravail (10,4 %).	Conditions de travail dégradées (+) Volume de travail augmenté (+) Volume de travail inchangé (-) Conditions de travail non dégradées (-) Pas de télétravail (+)
Axe 3	Congés imposés par l'employeur (42,3 %) Expérience du télétravail (41,4 %) Dégradation des conditions de travail (8,3 %)	Congés imposés (+) Pas de télétravail (-) Télétravail (+) Pas de congés imposés (+) Conditions de travail dégradées (+)
Axe 4	Expérience du télétravail (38 %) Congés imposés (33 %) Modification du volume de travail (22,1 %)	Pas de télétravail (+) Congés imposés (+) Télétravail (-) Volume de travail inchangé (+) Pas de congés imposés (-)

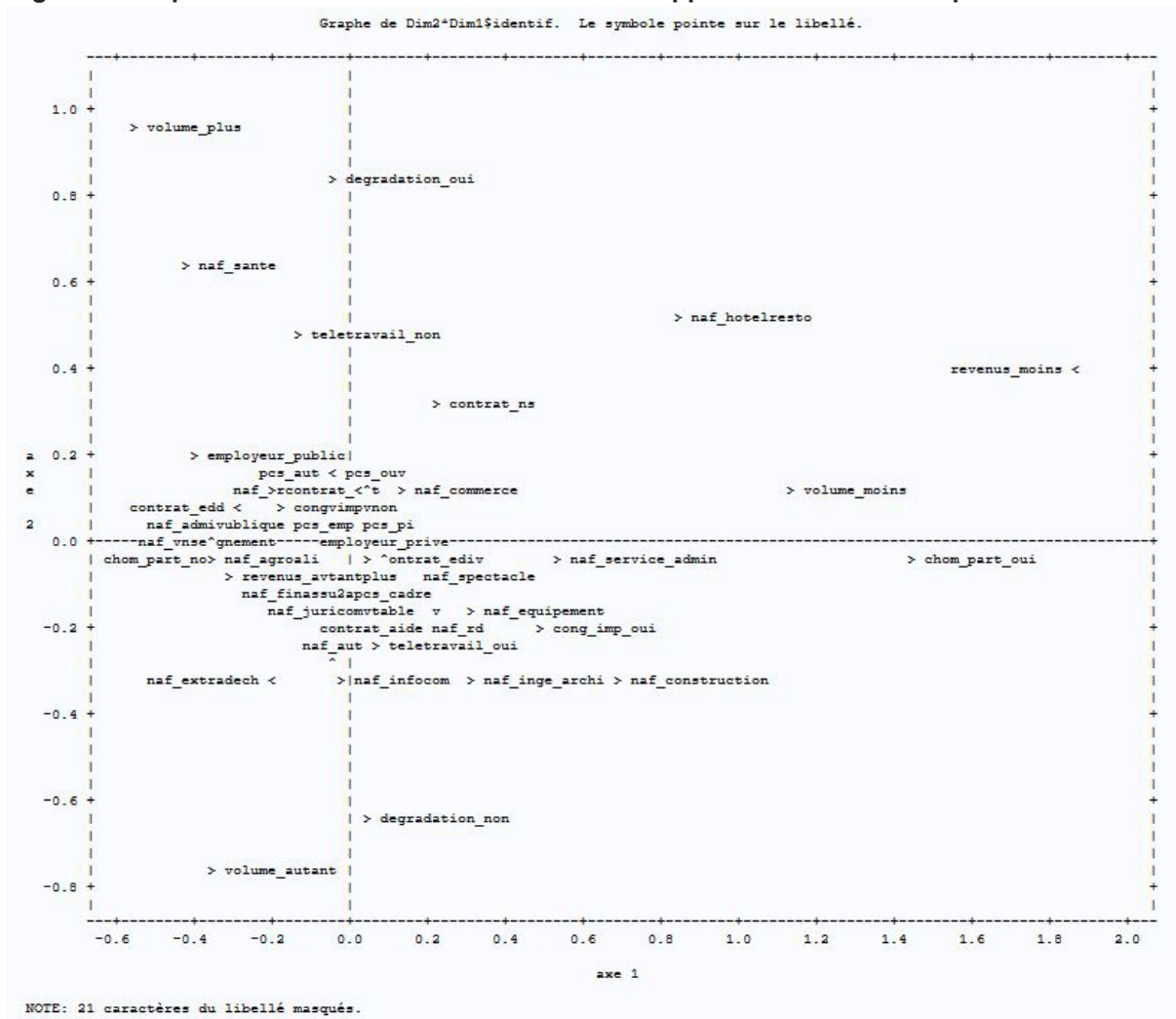
Les modalités des variables actives sont représentées sur les axes 1 et 2 dans la Figure 13, puis sur les axes 3 et 4 dans la Figure 14. Les modalités des variables supplémentaires sont également projetées sur le plan. Le Tableau 22 présente les effectifs non pondérés des classes.

Tableau 22. Distribution non pondérée de la typologie

	Distribution non pondérée (n)
CLASSE 01	1 114
CLASSE 02	1 787
CLASSE 03	734
CLASSE 04	1 551
CLASSE 05	1 815
CLASSE 06	1 873

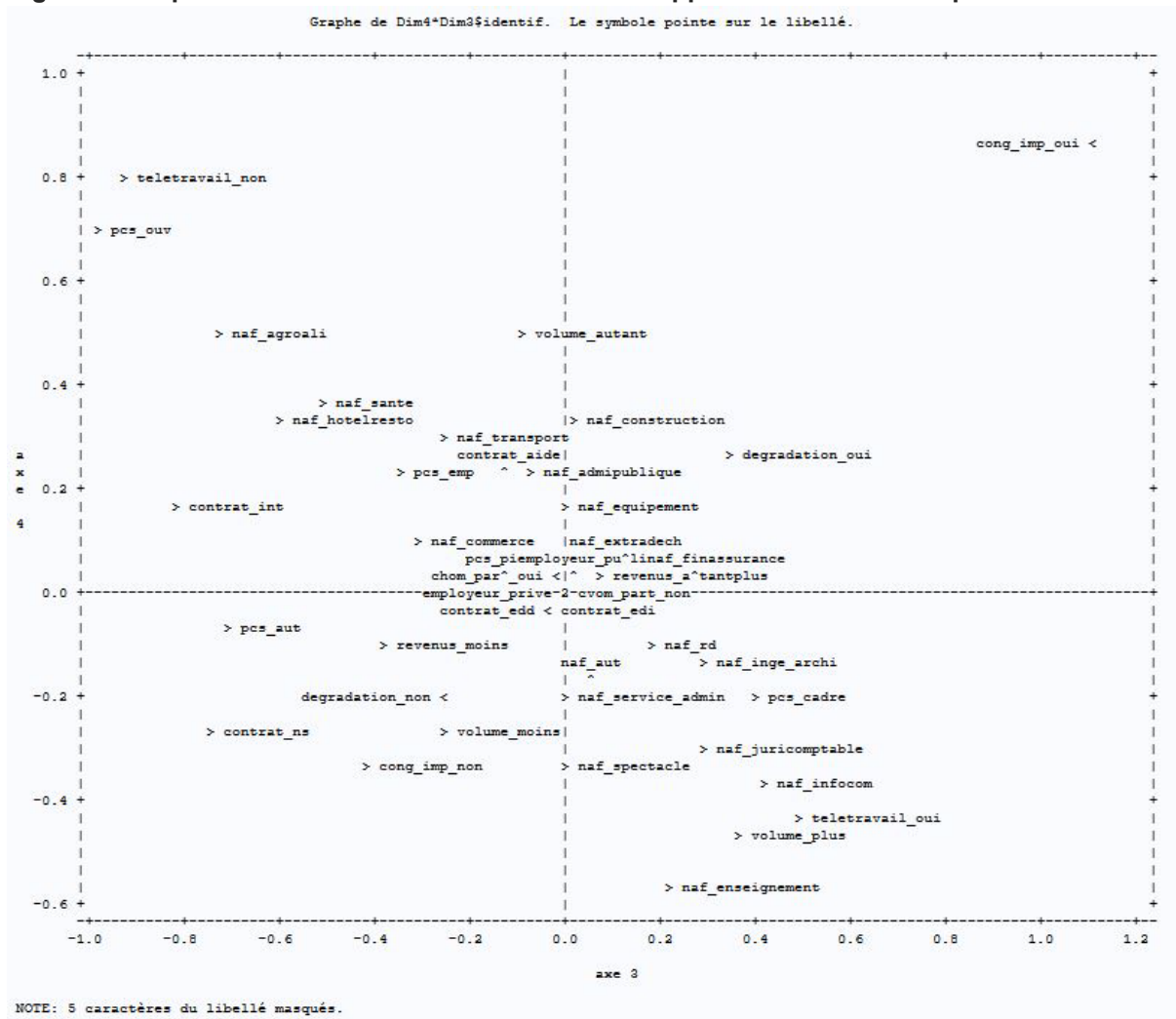
Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi pendant le premier confinement

Figure 13. Représentation des modalités actives et supplémentaires dans le plan selon les axes 1 & 2



Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi pendant le premier confinement

Figure 14. Représentation des modalités actives et supplémentaires dans le plan selon les axes 3 & 4



Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sortis·es de l'enseignement supérieur en 2017 en emploi pendant le premier confinement

Annexe 6. Estimation de la probabilité de ne pas avoir travaillé durant le premier confinement, et de ne pas avoir bénéficié du chômage partiel, parmi les jeunes en emploi en mars 2020

Paramètre	Estimatio n	Probabilité %	p- value	
Intercept	-3,45	3	<.000 1	
Niveau de diplôme (ref=Master LSH)	Non-dip-sup (univ)	0,49	5	0,01 <.000 1
	Non-dip-sup (autre)	0,75	6	0,00
	BTS tertiaire	0,58	5	0,25
	BTS indus	0,28	4	0,19
	DUT & autre bac+2	0,34	4	0,22
	Bac+2/3/4 santé social	-0,29	2	0,10
	Licence pro tertiaire	0,38	4	0,79
	Licence pro indus	0,08	3	0,00
	Licence générale	0,67	6	0,39
	Autre bac+3/4	0,24	4	0,78
	Master ST	-0,07	3	0,89
	Autre bac+5	0,03	3	0,12
	École de commerce	-0,50	2	0,16
	Ingénieur	-0,48	2	0,81
	Doctorat santé	0,09	3	0,41
	Doctorat hors santé	-0,32	2	
Secteur d'activité (ref=Administration publique)	Activités d'architecture et d'ingénierie	0,17	4	0,59
	Activités de services administratifs et de soutien	0,57	5	0,03
	Activités financières, d'assurance et immobilières	-0,07	3	0,74
	Activités juridiques et comptables, autres activités de services	-0,14	3	0,53
	Activités pour la santé humaine, action médico-sociale	-0,10	3	0,62
	Arts, spectacles et activités récréatives	0,83	7	0,00
	Autre	0,00	3	1,00
	Commerce	0,33	4	0,09
	Construction	0,71	6	0,01
	Enseignement	0,52	5	0,00
	Fabrication d'équipements et autres produits industriels	0,14	4	0,58 <.000 1
	Hébergement et restauration	1,37	11	0,00
	Industrie agro-alimentaire	-1,33	1	0,98
	Industries extractives, déchets, énergie	0,01	3	0,05
	Information et communication	0,46	5	0,53
	Recherche et développement	-0,22	2	0,20
Transports et entreposage	-0,34	2		
Contrat de travail (ref=EDI)	1 - Non salarié	1,72	15	0,02

	3 - Contrat aidé	0,83	7	<.000 1
	4 - Emploi à durée déterminée	0,57	5	<.000 1
	5 - Intérim	1,34	11	<.000 1
PCS (ref=cadre)	Agriculteur/Non codé/Indépendant	1,43	12	0,00 <.000
	Employé	0,89	7	1 <.000
	Ouvrier	1,18	9	1 <.000
	Profession intermédiaire	0,84	7	1 <.000
Statut de l'employeur (ref=public)	Privé	-0,03	3	0,83 <.000
Sexe et parentalité (ref=homme avec enfant)	Femme avec enfant	1,34	11	1 <.000
	Femme sans enfant	-0,39	2	0,10
	Homme sans enfant	-0,43	2	0,07

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi en mars 2020

Annexe 7. Estimation de la probabilité de n'avoir pas travaillé du tout pendant le premier confinement et d'avoir bénéficié du chômage partiel, parmi les jeunes en emploi en mars 2020

Paramètre	Estimatio n	Probabilité %	p- value	
Intercept	-1,40	20	0,00	
Niveau de diplôme (ref=Master LSH)	Non-dip-sup (univ)	1,66	56	<.000 1
	Non-dip-sup (autre)	1,11	43	<.000 1
	BTS tertiaire	0,84	36	<.000 1
	BTS indus	0,87	37	<.000 1
	DUT & autre bac+2	0,89	38	<.000 1
	Bac+2/3/4 santé social	-0,09	18	0,78
	Licence pro tertiaire	0,21	23	0,24
	Licence pro indus	0,24	24	0,22
	Licence générale	0,90	38	<.000 1
	Autre bac+3/4	0,32	25	0,10
	Master ST	0,19	23	0,35
	Autre bac+5	0,42	27	0,05
	École de commerce	-0,01	20	0,94
	Ingénieur	0,63	32	0,00
	Doctorat santé	-0,46	14	0,51
	Doctorat hors santé	0,55	30	0,18
Secteur d'activité (ref=Administration publique)	Activités d'architecture et d'ingénierie	-0,42	14	0,26
	Activités de services administratifs et de soutien	-0,25	16	0,49
	Activités financières, d'assurance et immobilières	-0,27	16	0,47
	Activités juridiques et comptables, autres activités de services	-0,40	14	0,27
	Activités pour la santé humaine, action médico-sociale	0,12	22	0,75
	Arts, spectacles et activités récréatives	0,76	35	0,04
	Autre	-0,51	13	0,48
	Commerce	0,40	27	0,26
	Construction	-0,29	15	0,43
	Enseignement	-0,05	19	0,88
	Fabrication d'équipements et autres produits industriels	-0,53	13	0,15
	Hébergement et restauration	1,10	43	0,00
	Industrie agro-alimentaire	-0,28	16	0,52
	Industries extractives, déchets, énergie	-1,20	7	0,05
	Information et communication	-0,33	15	0,38
	Recherche et développement	-0,47	13	0,23
Transports et entreposage	-0,28	16	0,47	
Contrat de travail (ref=EDI)	1 - Non salarié	1,14	43	0,17

	3 - Contrat aidé	-0,07	19	0,68
	4 - Emploi à durée déterminée	0,42	27	0,00
	5 - Intérim	0,20	23	0,41
PCS (ref=cadre)	Agriculteur/Non codé/Indépendant	1,72	58	0,00 <.000
	Employé	0,75	34	1
	Ouvrier	0,70	33	1 <.000
	Profession intermédiaire	0,55	30	1
Statut de l'employeur (ref=public)	Privé	0,01	20	0,98
	Femme avec enfant	0,38	26	0,19
Sexe et parentalité (ref=homme avec enfant)	Femme sans enfant	0,01	20	0,97
	Homme sans enfant	-0,10	18	0,68

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017, en emploi en mars 2020

Annexe 8. Estimation de la probabilité d'avoir travaillé plus durant le premier confinement, parmi les jeunes en emploi en mars 2020

Paramètre	Estimatio n	Probabilité %	p- value	
Intercept	-0,27	43	0,10	
Niveau de diplôme (ref=Master LSH)	Non-dip-sup (univ)	-0,04	42	0,73
	Non-dip-sup (autre)	-0,16	40	0,18
	BTS tertiaire	-0,25	37	0,01
	BTS indus	-0,34	35	0,02
	DUT & autre bac+2	0,15	47	0,32
	Bac+2/3/4 santé social	0,46	55	0,00
	Licence pro tertiaire	-0,08	41	0,50
	Licence pro indus	-0,54	31	0,00
	Licence générale	-0,25	37	0,04
	Autre bac+3/4	-0,24	38	0,09
	Master ST	-0,33	36	0,00
	Autre bac+5	0,26	50	0,02
	École de commerce	0,12	46	0,23
	Ingénieur	-0,27	37	0,01
	Doctorat santé	-0,36	35	0,03
	Doctorat hors santé	-0,17	39	0,30
	Secteur d'activité (ref=Administration publique)	Activités d'architecture et d'ingénierie	-0,37	34
Activités de services administratifs et de soutien		-0,19	39	0,23
Activités financières, d'assurance et immobilières		0,22	49	0,07
Activités juridiques et comptables, autres activités de services		0,27	50	0,02
Activités pour la santé humaine, action médico-sociale		0,31	51	0,01
Arts, spectacles et activités récréatives		-0,21	38	0,28
Autre		-0,05	42	0,89
Commerce		0,34	52	0,00
Construction		-0,72	27	0,00
Enseignement		0,25	50	0,03
Fabrication d'équipements et autres produits industriels		-0,12	40	0,37
Hébergement et restauration		-0,40	34	0,06
Industrie agro-alimentaire		0,26	50	0,12
Industries extractives, déchets, énergie		-0,34	35	0,12
Information et communication		0,19	48	0,12
Recherche et développement	-0,26	37	0,10	
Transports et entreposage	-0,04	42	0,81	
Contrat de travail (ref=EDI)	Non salarié	-0,74	27	<.000 1
	Contrat aidé	-0,49	32	0,00
	Emploi à durée déterminée	-0,21	38	0,00
	Intérim	-0,07	42	0,62

PCS (ref=cadre)	Agriculteur/Non codé/Indépendant	-0,15	40	0,50
	Employé	-0,30	36	0,00
	Ouvrier	-0,31	36	0,02
	Profession intermédiaire	-0,37	35	<.000 1
Statut de l'employeur (ref=public)	Privé	-0,03	43	0,72
Sexe et parentalité (ref=homme avec enfant)	Femme avec enfant	0,10	46	0,53
	Femme sans enfant	-0,07	42	0,56
	Homme sans enfant	-0,33	35	0,01
Télétravail (ref=n'a pas télétravaillé)	A télétravaillé et le faisait déjà avant	-0,19	39	0,01
	A télétravaillé pour la 1ère fois	-0,35	35	<.000 1

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017 en emploi en mars 2020

Annexe 9. Estimation de la probabilité d'avoir connu des congés imposés durant le premier confinement, parmi les jeunes en emploi en mars 2020

Paramètre		Estimatio n	Probabilité %	p- value
Intercept		-0,62	35	<.000 1
Niveau de diplôme (ref=Master LSH)	Non-dip-sup (univ)	-0,26	29	0,06
	Non-dip-sup (autre)	-0,16	32	0,21
	BTS tertiaire	-0,22	30	0,04
	BTS indus	0,30	42	0,03
	DUT & autre bac+2	-0,28	29	0,10
	Bac+2/3/4 santé social	0,13	38	0,38
	Licence pro tertiaire	0,11	38	0,35
	Licence pro indus	0,26	41	0,05
	Licence générale	-0,29	29	0,03
	Autre bac+3/4	-0,13	32	0,36
	Master ST	-0,24	30	0,02
	Autre bac+5	-0,20	31	0,10
	École de commerce	0,26	41	0,01
	Ingénieur	0,14	38	0,15 <.000 1
	Doctorat santé	-1,31	13	1
Doctorat hors santé	-0,24	30	0,17	
Sexe (ref=homme)	Une femme	-0,05	34	0,34
Secteur d'activité (ref=Administration publique)	Activités d'architecture et d'ingénierie	-0,28	29	0,05
	Activités de services administratifs et de soutien	-0,47	25	0,00
	Activités financières, d'assurance et immobilières	0,35	43	0,01
	Activités juridiques et comptables, autres activités de services	-0,45	26	0,00 <.000 1
	Activités pour la santé humaine, action médico-sociale	-0,89	18	1
	Arts, spectacles et activités récréatives	-0,45	26	0,02
	Autre	-1,13	15	0,02 <.000 1
	Commerce	-0,52	24	1
	Construction	0,43	45	0,01 <.000 1
	Enseignement	-1,35	12	1
	Fabrication d'équipements et autres produits industriels	-0,02	35	0,87
	Hébergement et restauration	-0,74	20	0,00
	Industrie agro-alimentaire	-0,43	26	0,03
	Industries extractives, déchets, énergie	-0,08	33	0,70
	Information et communication	-0,41	26	0,00
Recherche et développement	-0,17	31	0,27	
Transports et entreposage	-0,07	34	0,67	
Contrat de travail (ref=EDI)	Non salarié	-1,39	12	0,10

	Contrat aidé	0,13	38	0,38
	Emploi à durée déterminée	-0,16	31	0,03
	Intérim	-1,16	15	<.000 1
PCS (ref=cadre)	Agriculteur/Non codé/Indépendant	-0,38	27	0,37
	Employé	-0,34	28	0,00
	Ouvrier	-0,58	23	<.000 1
	Profession intermédiaire	-0,33	28	<.000 1
Statut de l'employeur (ref=public)	Privé	-0,23	30	0,01
Enfants (ref=pas d'enfants)	Au moins un enfant	-0,19	31	0,05
Avoir bénéficié du chômage partiel (ref= non)	Oui	0,71	52	<.000 1
Volume de travail (ref=a travaillé autant qu'avant)	A travaillé moins qu'avant ou pas du tout	0,18	39	0,00
	A travaillé plus qu'avant	-0,02	35	0,68
Télétravail (ref=n'a pas télétravaillé)	A télétravaillé et le faisait déjà avant	0,39	44	<.000 1
	A télétravaillé pour la 1ère fois	0,34	43	<.000 1

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017 en emploi en mars 2020

Annexe 10. Estimation de la probabilité d'avoir connu une baisse de revenu durant le premier confinement, parmi les jeunes en emploi en mars 2020

Paramètre	Estimatio n	Probabilité %	p- value	
Intercept	-4,9	0,7	<.000 1	
Niveau de diplôme (ref=Master LSH)	Non-dip-sup (univ)	-0,4	0,5	0,0
	Non-dip-sup (autre)	-0,1	0,7	0,7
	BTS tertiaire	0,0	0,7	0,7
	BTS indus	-0,3	0,6	0,1
	DUT & autre bac+2	-0,1	0,7	0,4
	Bac+2/3/4 santé social	-0,4	0,5	0,1
	Licence pro tertiaire	-0,3	0,5	0,0
	Licence pro indus	-0,1	0,7	0,6
	Licence générale	-0,1	0,7	0,7
	Autre bac+3/4	-0,1	0,7	0,5
	Master ST	-0,2	0,6	0,2
	Autre bac+5	0,1	0,8	0,6
	École de commerce	0,0	0,8	1,0
	Ingénieur	0,0	0,7	0,8
	Doctorat santé	0,3	1,0	0,3
Doctorat hors santé	-0,4	0,5	0,2	
Sexe (ref=homme)	Une femme	0,0	0,8	0,8
Secteur d'activité (ref= Administration publique)	Activités d'architecture et d'ingénierie	0,8	1,7	0,0 <.000 1
	Activités de services administratifs et de soutien	1,1	2,2	0,0
	Activités financières, d'assurance et immobilières	0,6	1,4	0,0
	Activités juridiques et comptables, autres activités de services	0,6	1,4	0,0
	Activités pour la santé humaine, action médico-sociale	0,7	1,4	0,0
	Arts, spectacles et activités récréatives	0,3	1,0	0,2
	Autre	0,8	1,6	0,1
	Commerce	0,8	1,7	0,0 <.000 1
	Construction	1,1	2,2	0,2
	Enseignement	0,3	1,0	0,2
	Fabrication d'équipements et autres produits industriels	0,6	1,4	0,0 <.000 1
	Hébergement et restauration	1,3	2,7	0,1
	Industrie agro-alimentaire	0,6	1,3	1,0
	Industries extractives, déchets, énergie	0,0	0,7	0,0
	Information et communication	0,6	1,3	0,0 <.000 1
Recherche et développement	0,8	1,6	0,2	
Transports et entreposage	1,0	2,0	0,2	
Contrat de travail (ref=EDI)	Non salarié	0,8	1,7	0,2

	Contrat aidé	-1,1	0,3	<.000 1
	Emploi à durée déterminée	0,1	0,9	0,1
	Intérim	1,2	2,3	<.000 1
PCS (ref=cadre)	Agriculteur/Non codé/Indépendant	0,3	1,0	0,5
	Employé	0,0	0,7	1,0
	Ouvrier	0,5	1,2	0,0
	Profession intermédiaire	0,3	1,0	0,0
Statut de l'employeur (ref=public)	Privé	1,0	1,9	<.000 1
Avoir bénéficié du chômage partiel (ref= non)	a connu du chômage partiel	2,0	5,3	<.000 1
Volume de travail (ref=a travaillé autant qu'avant)	A travaillé moins qu'avant ou pas du tout	1,4	2,8	<.0001
	A travaillé plus qu'avant	0,0	0,8	0,9

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017 en emploi en mars 2020

Annexe 11. Estimation de la probabilité d'avoir connu du chômage partiel durant le premier confinement, parmi les jeunes en emploi en mars 2020

Paramètre	Estimatio n	Probabilité %	p- value	
Intercept	-3,99	1,82	<.000 1	
Niveau de diplôme (ref=Master LSH)	Non-dip-sup (univ)	0,63	3,38	<.000 1
	Non-dip-sup (autre)	0,39	2,67	<.000 1
	BTS tertiaire	0,57	3,16	<.000 1
	BTS indus	0,27	2,36	0,02
	DUT & autre bac+2	0,39	2,65	0,01
	Bac+2/3/4 santé social	-0,91	0,74	<.000 1
	Licence pro tertiaire	0,27	2,37	0,02
	Licence pro indus	0,26	2,34	0,03
	Licence générale	0,34	2,54	0,00
	Autre bac+3/4	0,43	2,76	0,00
	Master ST	-0,12	1,61	0,24
	Autre bac+5	0,05	1,91	0,68
	École de commerce	0,10	2,01	0,29
	Ingénieur	0,04	1,88	0,72
	Doctorat santé	-0,56	1,04	0,03
Doctorat hors santé	-0,31	1,34	0,12	
Sexe (ref=homme)	Une femme	0,14	2,08	0,00
Secteur d'activité (ref= Administration publique)	Activités d'architecture et d'ingénierie	2,07	12,80	<.000 1
	Activités de services administratifs et de soutien	2,37	16,50	<.000 1
	Activités financières, d'assurance et immobilières	0,95	4,58	<.000 1
	Activités juridiques et comptables, autres activités de services	1,50	7,69	<.000 1
	Activités pour la santé humaine, action médico-sociale	0,85	4,15	<.000 1
	Arts, spectacles et activités récréatives	2,84	24,07	<.000 1
	Autre	1,45	7,29	0,00
	Commerce	2,02	12,20	<.000 1
	Construction	2,59	19,72	<.000 1
	Enseignement	1,06	5,08	<.000 1
	Fabrication d'équipements et autres produits industriels	2,18	14,08	<.000 1
	Hébergement et restauration	3,32	33,79	<.000 1
	Industrie agro-alimentaire	0,75	3,76	0,00
Industries extractives, déchets, énergie	0,39	2,67	0,14	

	Information et communication	1,59	8,29	<.000 1
	Recherche et développement	2,05	12,59	<.000 1
	Transports et entreposage	1,20	5,77	<.000 1
Contrat de travail (ref=EDI)	Non salarié	-0,20	1,49	0,69
	Contrat aidé	0,02	1,86	0,85
	Emploi à durée déterminée	-0,41	1,21	<.000 1
	Intérim	-1,18	0,56	<.000 1
PCS (ref=cadre)	Agriculteur/Non codé/Indépendant	0,04	1,89	0,90
	Employé	0,29	2,41	0,00
	Ouvrier	0,20	2,22	0,06
	Profession intermédiaire	0,42	2,75	<.000 1
Statut de l'employeur (ref=public)				<.000
	Privé	1,48	7,49	1

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017 en emploi en mars 2020

Annexe 12. Estimation de la probabilité d'avoir télétravaillé durant le premier confinement, parmi les jeunes en emploi en mars 2020

Paramètre	Estimatio n	Probabilité %	p- value
Intercept	1,93	87,31	<.000 1
Niveau de diplôme (ref=Master LSH)	Non-dip-sup (univ)	-2,19	43,57 <.000 1
	Non-dip-sup (autre)	-2,22	42,81 <.000 1
	BTS tertiaire	-1,25	66,37 <.000 1
	BTS indus	-2,33	40,18 <.000 1
	DUT & autre bac+2	-1,73	54,99 <.000 1
	Bac+2/3/4 santé social	-2,30	40,93 <.000 1
	Licence pro tertiaire	-0,67	77,90 <.000 1
	Licence pro indus	-1,27	65,85 <.000 1
	Licence générale	-1,17	68,00 <.000 1
	Autre bac+3/4	-0,70	77,39 <.000 1
	Master ST	-0,65	78,20 <.000 1
	Autre bac+5	-0,49	80,78 0,00
	École de commerce	0,47	91,69 0,01
	Ingénieur	-0,28	83,92 0,08
	Doctorat santé	-2,64	32,98 <.000 1
	Doctorat hors santé	0,16	88,96 0,60
Sexe (ref=homme)	Une femme	0,24	89,75 <.000 1
Secteur d'activité (ref= Administration publique)	Activités d'architecture et d'ingénierie	1,11	95,44 <.000 1
	Activités de services administratifs et de soutien	0,96	94,71 <.000 1
	Activités financières, d'assurance et immobilières	0,51	91,95 0,00
	Activités juridiques et comptables, autres activités de services	1,25	95,99 <.000 1
	Activités pour la santé humaine, action médico-sociale	-0,84	74,85 <.000 1
	Arts, spectacles et activités récréatives	0,79	93,78 0,00
	Autre	1,04	95,12 0,02
	Commerce	-0,30	83,56 0,02
	Construction	0,81	93,93 <.000 1
	Enseignement	1,46	96,73 <.000 1
	Fabrication d'équipements et autres produits industriels	0,13	88,70 0,37
	Hébergement et restauration	-0,99	71,85 <.000 1
Industrie agro-alimentaire	-0,80	75,47 <.000 1	

	Industries extractives, déchets, énergie	0,61	92,66	0,01 <.000
	Information et communication	2,09	98,24	1
	Recherche et développement	0,53	92,13	0,00
	Transports et entreposage	-0,10	86,18	0,57
Contrat de travail (ref=EDI)	Non salarié	-0,17	85,28	0,28 <.000
	Contrat aidé	0,65	92,97	1
	Emploi à durée déterminée	0,19	89,29	0,02
	Intérim	-0,23	84,58	0,24
PCS (ref=cadre)	Agriculteur/Non codé/Indépendant	-1,41	62,63	<.000 1
	Employé	-1,41	62,61	<.000 1
	Ouvrier	-3,17	22,40	<.000 1
	Profession intermédiaire	-0,60	79,03	<.000 1
Statut de l'employeur (ref=public)	Privé	0,01	87,45	0,89
	enfants (ref=pas d'enfants)	Au moins un enfant	-0,12	85,96

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017 en emploi en mars 2020

Annexe 13. Estimation de la probabilité d'avoir ressenti une dégradation des conditions de travail lors du premier confinement, parmi les jeunes en emploi en mars 2020 et toujours dans le même emploi à la date d'enquête

Paramètre	Estimation	Probabilité %	p-value	
Intercept	-0,50	37,68	<.0001	
Niveau de diplôme (ref=Master LSH)	Non-dip-sup (univ)	0,00	37,73	0,99
	Non-dip-sup (autre)	0,11	40,40	0,36
	BTS tertiaire	0,12	40,44	0,28
	BTS indus	0,10	39,98	0,51
	DUT & autre bac+2	0,36	46,55	0,02
	Bac+2/3/4 santé social	1,00	62,14	<.0001
	Licence pro tertiaire	0,18	41,89	0,16
	Licence pro indus	0,15	41,32	0,27
	Licence générale	0,11	40,41	0,37
	Autre bac+3/4	-0,11	35,03	0,44
	Master ST	0,12	40,61	0,24
	Autre bac+5	0,18	41,91	0,12
	École de commerce	0,00	37,77	0,97
	Ingénieur	0,07	39,45	0,47
	Doctorat santé	0,08	39,60	0,68
Doctorat hors santé	0,65	53,54	<.0001	
Sexe (ref=femme)	Un homme	-0,21	32,78	<.0001
Secteur d'activité (ref= Administration publique)	Activités d'architecture et d'ingénierie	-0,19	33,33	0,16
	Activités de services administratifs et de soutien	-0,03	36,93	0,83
	Activités financières, d'assurance et immobilières	-0,15	34,30	0,21
	Activités juridiques et comptables, autres activités de services	-0,03	37,05	0,80
	Activités pour la santé humaine, action médico-sociale	0,40	47,39	0,00
	Arts, spectacles et activités récréatives	0,03	38,43	0,87
	Autre	-0,04	36,86	0,93
	Commerce	-0,22	32,61	0,05
	Construction	-0,46	27,56	0,01
	Enseignement	0,32	45,42	0,01
	Fabrication d'équipements et autres produits industriels	-0,34	30,12	0,01
	Hébergement et restauration	0,21	42,63	0,31
	Industrie agro-alimentaire	-0,56	25,62	0,00
	Industries extractives, déchets, énergie	-0,16	33,99	0,41
	Information et communication	-0,34	30,12	0,00
Recherche et développement	-0,14	34,35	0,33	

	Transports et entreposage	0,14	40,91	0,38
Contrat de travail (ref=EDI)	Non salarié	0,40	47,40	0,54
	Contrat aidé	0,17	41,73	0,33
	Emploi à durée déterminée	0,09	39,91	0,20
	Intérim	-0,16	33,93	0,50
CS des parents (ref= aucun parent cadre)	Un parent cadre	0,01	37,85	0,90
	Deux parents cadres	0,17	41,66	0,02
Voie d'enseignement (ref=voie scolaire)	Alternance	-0,13	34,66	0,03
Lieu de vie à la fin des études (ref=hors QPV)	en QPV	-0,02	37,16	0,83
Situation de logement lors du 1er confinement (ref=en couple)	Chez les parents	-0,16	33,96	0,03
	Seul	0,16	41,53	0,00
	En colocation	0,16	41,59	0,08
PCS (ref=cadre)	Agriculteur/Non codé/Indépendant	0,54	51,04	0,20
	Employé	-0,31	30,70	0,00
	Ouvrier	-0,73	22,62	01
	Profession intermédiaire	-0,19	33,27	0,01
A connu du chômage partiel (ref=non)	oui	-0,17	33,84	0,02
A connu des congés imposés (ref=non)	oui	0,36	46,52	01
Volume de travail (ref=a travaillé autant qu'avant)	A travaillé moins qu'avant ou pas du tout	0,11	40,40	0,07
	A travaillé plus qu'avant	0,88	59,33	01
Modification du revenu (ref=a gagné autant qu'avant)	A gagné moins qu'avant	0,57	51,73	01
	A gagné plus qu'avant	0,00	37,70	0,99
Télétravail (ref=n'a pas télétravaillé)	A télétravaillé et le faisait déjà avant	-0,30	30,91	01
	A télétravaillé pour la 1ère fois	-0,12	34,97	0,08
Enfants (ref=Aucun enfant)	Au moins un enfant	-0,15	34,23	0,10

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017 occupant le même emploi à la date de l'enquête qu'en mars 2020

Annexe 14. Estimation de la probabilité d'avoir changé d'emploi entre le début du confinement et la date d'enquête (jeunes en emploi à la date d'enquête)

Paramètre		Estimatio n	Probabilité %	p- value
Intercept		-3,69	2	<.000 1
Niveau de diplôme (ref=Master LSH)	Non-dip-sup (univ)	-0,21	2	0,14
	Non-dip-sup (autre)	0,04	3	0,79
	BTS tertiaire	0,10	3	0,47
	BTS indus	0,08	3	0,67
	DUT & autre bac+2	0,54	4	0,00
	Bac+2/3/4 santé social	-0,05	2	0,81
	Licence pro tertiaire	-0,43	2	0,02
	Licence pro indus	-0,36	2	0,07
	Licence générale	-0,22	2	0,16
	Autre bac+3/4	-0,11	2	0,57
	Master ST	0,21	3	0,17
	Autre bac+5	0,33	3	0,05
	École de commerce	0,12	3	0,47
	Ingénieur	0,04	3	0,80
	Doctorat santé	0,09	3	0,76
Doctorat hors santé	-0,46	2	0,10	
Sexe (ref=homme)	Une femme	-0,24	2	0,00
Secteur d'activité (ref= Administration publique)	Activités d'architecture et d'ingénierie	0,83	5	<.000 1
	Activités de services administratifs et de soutien	0,33	3	0,13
	Activités financières, d'assurance et immobilières	0,72	5	0,00
	Activités juridiques et comptables, autres activités de services	0,67	5	0,00
	Activités pour la santé humaine, action médico-sociale	0,84	5	<.000 1
	Arts, spectacles et activités récréatives	0,40	4	0,07
	Autre	0,63	4	0,29
	Commerce	0,78	5	<.000 1
	Construction	0,70	5	0,00
	Enseignement	0,92	6	<.000 1
	Fabrication d'équipements et autres produits industriels	0,31	3	0,11
	Hébergement et restauration	0,91	6	<.000 1
	Industrie agro-alimentaire	0,68	5	0,01
	Industries extractives, déchets, énergie	0,07	3	0,84
	Information et communication	0,64	5	0,00
	Recherche et développement	0,50	4	0,03
	Transports et entreposage	0,75	5	0,00

Contrat de travail (ref=EDI)	Non salarié	2,25	19	<.000 1
	Contrat aidé	1,36	9	<.000 1
	Emploi à durée déterminée	1,30	8	<.000 1
	Intérim	2,17	18	<.000 1
PCS (ref=cadre)	Agriculteur/Non codé/Indépendant	0,29	3	0,50 <.000
	Employé	0,60	4	1
	Ouvrier	0,56	4	0,00
	Profession intermédiaire	0,20	3	0,04
Statut de l'employeur (ref=public)	Privé	0,35	3	0,00
Volume du travail et chômage partiel (ref=a travaillé autant sans chômage partiel)	A travaillé autant avec chômage partiel	-0,20	2	0,24
	A travaillé moins avec chômage partiel	0,18	3	0,11
	A travaillé moins sans chômage partiel	0,10	3	0,37
	A travaillé plus avec chômage partiel	0,20	3	0,32
	A travaillé plus sans chômage partiel	-0,20	2	0,04
	N'a pas travaillé avec chômage partiel	3,57	47	<.000 1
	N'a pas travaillé sans chômage partiel	4,16	61	<.000 1

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017 en emploi à la date de l'enquête

Annexe 15. Estimation de la probabilité d'avoir quitté ou perdu son emploi entre le premier confinement et la date d'enquête (jeunes en emploi en mars 2020)

Paramètre		Estimatio n	Probabilité %	p- value
Intercept		-5,00	1	<.000 1
Niveau de diplôme (ref=Master LSH)	Non-dip-sup (univ)	0,03	1	0,82
	Non-dip-sup (autre)	-0,09	1	0,58
	BTS tertiaire	-0,22	1	0,13
	BTS indus	-0,33	0	0,12
	DUT & autre bac+2	-0,14	1	0,51
	Bac+2/3/4 santé social	-0,63	0	0,01
	Licence pro tertiaire	-0,39	0	0,06
	Licence pro indus	-0,55	0	0,03
	Licence générale	0,03	1	0,87
	Autre bac+3/4	-0,07	1	0,76
	Master ST	-0,28	1	0,18
	Autre bac+5	-0,31	0	0,18
	École de commerce	0,12	1	0,50
	Ingénieur	0,09	1	0,66
	Doctorat santé	-0,85	0	0,09
Doctorat hors santé	-0,40	0	0,24	
Sexe (ref=homme)	Une femme	0,08	1	0,32
Secteur d'activité (ref= Administration publique)	Activités d'architecture et d'ingénierie	1,21	2	<.000 1
	Activités de services administratifs et de soutien	1,30	2	<.000 1
	Activités financières, d'assurance et immobilières	0,64	1	0,01
	Activités juridiques et comptables, autres activités de services	1,09	2	<.000 1
	Activités pour la santé humaine, action médico-sociale	0,83	2	0,00
	Arts, spectacles et activités récréatives	0,09	1	0,74
	Autre	1,78	4	0,00
	Commerce	0,97	2	<.000 1
	Construction	0,80	1	0,00
	Enseignement	1,13	2	<.000 1
	Fabrication d'équipements et autres produits industriels	0,74	1	0,00
	Hébergement et restauration	1,42	3	<.000 1
	Industrie agro-alimentaire	1,34	3	<.000 1
	Industries extractives, déchets, énergie	-0,56	0	0,31
	Information et communication	1,08	2	<.000 1
	Recherche et développement	0,91	2	0,00

	Transports et entreposage	1,21	2	<.000 1
Contrat de travail (ref=EDI)	Non salarié	0,98	2	0,17 <.000 1
	Contrat aidé	1,46	3	<.000 1
	Emploi à durée déterminée	1,74	4	<.000 1
	Intérim	2,12	5	<.000 1
PCS (ref=cadre)	Agriculteur/Non codé/Indépendant	0,88	2	0,01 <.000 1
	Employé	0,74	1	0,00
	Ouvrier	0,58	1	0,02
	Profession intermédiaire	0,28	1	
Statut de l'employeur (ref=public)	Privé	0,48	1	0,00
Volume du travail et chômage partiel (ref=a travaillé autant sans chômage partiel)	A travaillé autant avec chômage partiel	0,13	1	0,50 <.000 1
	A travaillé moins avec chômage partiel	0,61	1	<.000 1
	A travaillé moins sans chômage partiel	0,64	1	0,11
	A travaillé plus avec chômage partiel	0,37	1	0,21 <.000 1
	A travaillé plus sans chômage partiel	-0,16	1	<.000 1
	N'a pas travaillé avec chômage partiel	0,59	1	<.000 1
	N'a pas travaillé sans chômage partiel	0,75	1	

Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sortis-es de l'enseignement supérieur en 2017 en emploi en mars 2020

Annexe 16. Situation occupée en octobre 2020

	En emploi			Au chômage			En inactivité			En reprise d'études ou formation		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
<i>Non-diplômé-es du sup</i>	64	62	63	20	18	19	8	9	9	8	11	9
BTS	80	79	79	14	13	14	3	4	4	3	3	3
DUT & autre bac+2	78	80	79	14	10	12	4	7	5	5	4	5
Bac+2/3/4 santé social	93	92	92	3	4	4	0	3	3	4	1	1
Licence professionnelle	86	87	87	8	8	8	4	4	4	2	2	2
Licence générale	70	67	68	15	16	16	7	8	8	9	9	9
Autre bac+3/4	82	75	78	10	13	12	4	6	5	4	6	5
<i>Diplômé-es du sup. court</i>	81	80	80	12	11	11	4	5	5	4	4	4
Master	85	84	84	10	10	10	4	5	4	1	2	2
Autre bac+5	86	88	88	7	6	6	4	5	5	2	1	1
École de commerce	89	83	86	7	10	9	3	6	5	0	1	1
École d'ingénieurs	91	88	90	5	7	6	3	4	3	1	2	1
Doctorat	90	91	91	6	3	4	4	4	4	1	2	1
<i>Diplômé-es du sup. long</i>	87	85	86	8	8	8	4	5	4	1	2	1
Ensemble	79	79	79	13	11	12	5	6	5	4	4	4

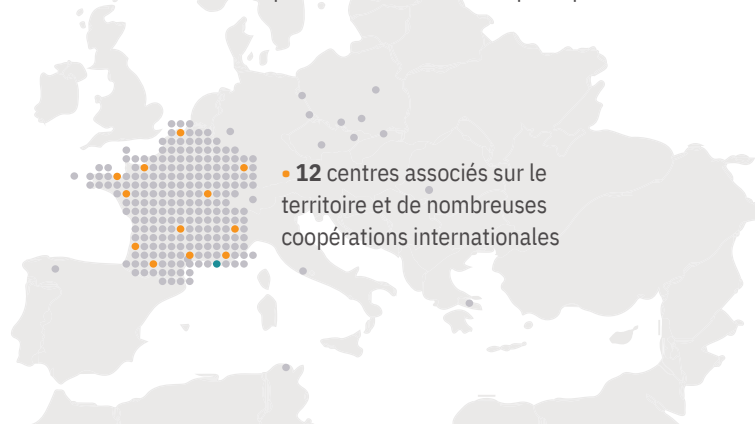
Source : Céreq, Génération 2017, interrogation 2020. Champ : jeunes sorti-es de l'enseignement supérieur en 2017

Céreq

*Établissement public national sous la tutelle
du ministère chargé de l'éducation
et du ministère chargé de l'emploi.*

DEPUIS 1971

• Mieux connaître les liens formation - emploi - travail.
Un collectif scientifique au service de l'action publique.



• **12 centres associés** sur le territoire et de nombreuses coopérations internationales

 **+ d'infos**
et tous les travaux

À explorer
www.cereq.fr



 **+ de 600 publications**
Accessibles librement